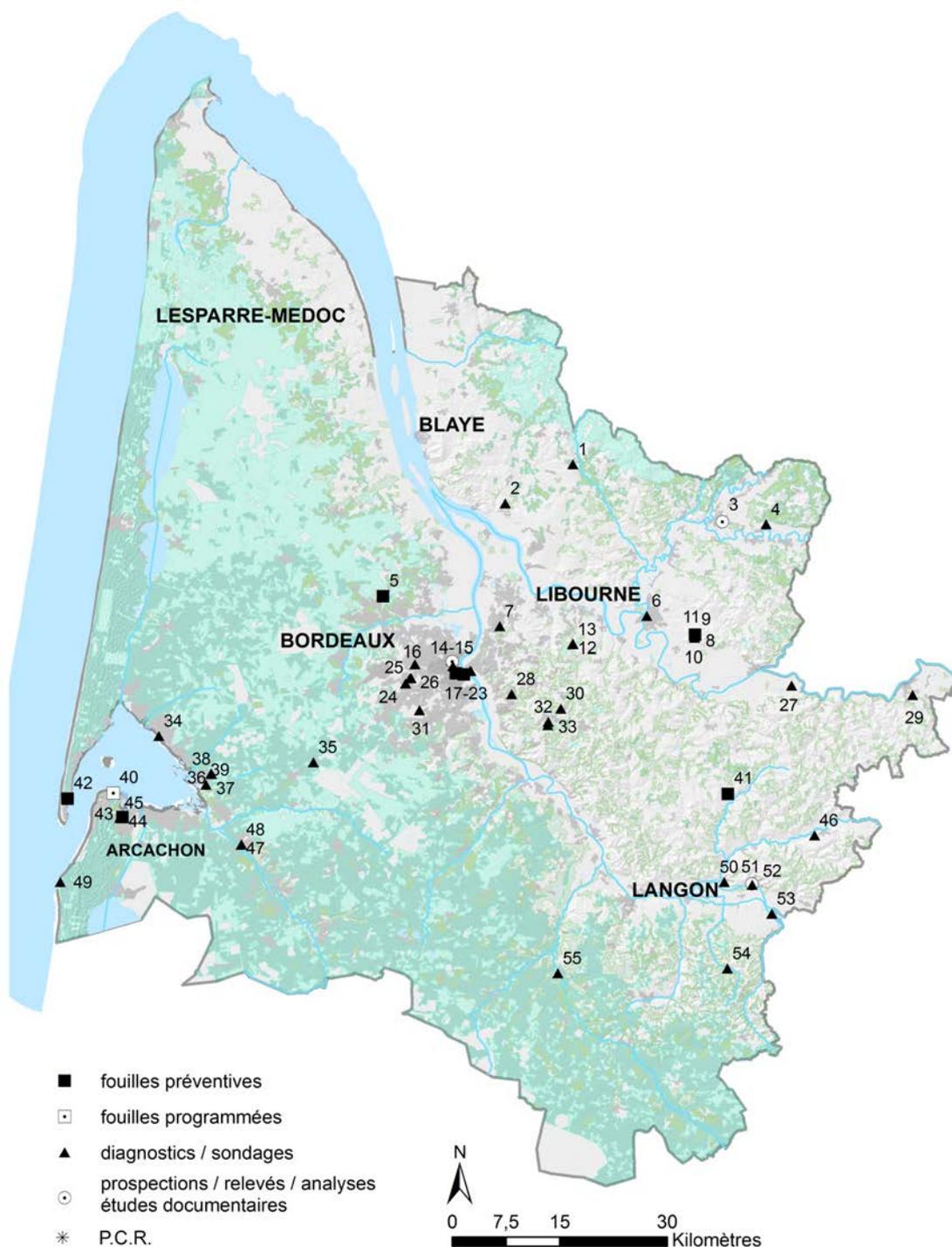


# NOUVELLE-AQUITAINE GIRONDE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6



N°Nat.						N°	P.
026890	AILLAS	Place de l'Eglise	SCUILLER Christian	INRAP	OPD	54	272
026921	ANDERNOS-LES-BAINS	Port du Betey	MAREMBERT Fabrice	INRAP	OPD	34	272
026949	ARCACHON	Esplanade Georges Pompidou	MENTEL Marc	BEN	FPr	40	273
027031	AUDENGE	Rue René Dumont	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	37	275
026880	AUDENGE	Rue René Dumont	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	38	275
027032	AUDENGE	27 rue du Moulin	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	36	275
026927	AUDENGE	12 avenue du Bas Vallon	CAVALIN Florence	INRAP	OPD	39	275
026909	BEYCHAC-ET-CAILLAU	Chemin de Bertin et Route Jean Massot	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	12	276
026911	BEYCHAC-ET-CAILLAU	Route Jean Massot	DUPHIL Vincent	INRAP	OPD	13	276
026980	BORDEAUX	Secteur Deschamps, Ph. 2 & 3	BÉHAGUE Bertrand	COL	OPD	19	276
026919	BORDEAUX	Rues Fondaudège et Docteur A. Barraud	GERARDIN Cédric	EP	OPD	14	277
026901	BORDEAUX	Rue Emile-Fourcand	HOURCADE David	COL	RA	15	278
026960	BORDEAUX	Place Gambetta	DOULAN Cécile	COL	OPD	17	278
026994	BORDEAUX	33 rue Paul-Louis Lande	MICHEL Céline	COL	OPD	20	279
026931	BORDEAUX	45 rue Leyteire/32 rue du Mirail	MICHEL Céline	COL	OPD	21	280
026848	BORDEAUX	Place André Meunier	HOURCADE David	COL	OPD	17	281
026941	BORDEAUX	Place Pressencé	MASSON Juliette	COL	FP	22	282
027046	BORDEAUX	Rue d'Welles - Place Renaudel	MASSON Juliette	COL	FP	23	283
026905	CARBON-BLANC	Ilot Thérèse	RÉVEILLAS Hélène	COL	OPD	7	285
026930	CARIGNAN-DE-BORDEAUX	Pontet - Bouchon de Robert	ETRICH Christine	INRAP	OPD	28	285
027314	CAVIGNAC	Papon	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	1	286
027009	LE FIEU	Vignes du Juge	MIGEON Wandel	INRAP	OPD	4	286
027085	FLAUJAGUES	Gaberot	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	27	287
026959	GIRONDE-SUR-DROPT	Eglise Notre-Dame	GAILLARD Hervé	MCC	SD	50	287
026863	HURE	Le Bourg	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	53	288
026915	LEGE-CAP-FERRET	Rue des Grèbes	LE BOULAIRE Antoine	INRAP	FP	42	288
026935	LIBOURNE	23 rue Jean-Jaurès	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	6	291
026917	MARCHEPRIME	Croix d'Hins	SILHOUETTE Hélène	INRAP	OPD	35	291
027087	MERIGNAC	Avenue de l'Alouette	GERARDIN Cédric	COL	OPD	26	291
026962	MERIGNAC	345 avenue Aristide Briand - Le Pontic	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	24	292
026963	MERIGNAC	361 avenue Aristide Briand - "Au Pas de l'Âne	BONNENFANT Jérémy	COL	OPD	25	292
026886	MERIGNAC	25 Place Charles de Gaulle	MICHEL Céline	COL	OPD	16	293
026897	MIOS	Rue de l'Abreuvoir	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	47	293
026900	MIOS	Rue de l'Abreuvoir - La Gare nord	TREGRET Mathieu	INRAP	OPD	48	293
027004	MONSEGUR	Neujon	EHRHARDT Christelle	SUP	SD	46	294
027088	PESSAC	8 voie romaine	MACCANIN Lisa	COL	OPD	31	294
027094	PINEUILH	Bologne	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	29	294
027003	LA REOLE	"La Grande Ecole" - 27/29 rue André Bénac	SOUNY David	BEN	SD	52	295
027049	LA REOLE	44 rue Gambetta	SOUNY David	EP	RA	51	297
027071	SADIRAC	Farizeau nord	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	30	298
026983	SADIRAC	Blayé	GUÉRITEAU Armelle	INRAP	OPD	32	299
027084	SADIRAC	Le Ruzat	SANDOZ Gérard	INRAP	OPD	33	300
027014	SAINT-AUBIN-DE-MEDOC	Au Cerisier	LAROCHE Marie	EP	FP	5	300
027048	SAINT-EMILION	6-8 rue Guadet	KAMMENTHALER Eric	EP	FP	9	301
026898	SAINT-EMILION	Le Presbytère - 6 rue de l'Abbé Bergey	DUCOURNAU Bertrand	INRAP	OPD	8	301
027000	SAINT-EMILION	26 rue de la Grande Fontaine	SOUNY David	BEN	SD	10	303
026791	SAINT-EMILION	La Madeleine	SAUVAITRE Natacha	EP	SD	11	305
026871	SAUVETERRE-DE-GUYENNE	Rue Louis de Beauvallon	SAUVAITRE Natacha	EP	FP	41	307
026961	TAURIAC	Eglise	MOREAU Nathalie	INRAP	OPD	2	309
026985	LA TESTE-DE-BUCH	3 rue du Baou	JACQUES Philippe	BEN	OPD	45	309
027021	LA TESTE-DE-BUCH	Parcelle Galliéni	BEAGUE Nadine	INRAP	FP	44	309
026939	LA TESTE-DE-BUCH	Plage de la Lagune	JACQUES Philippe	BEN	SD	49	310
027025	LA TESTE-DE-BUCH	3 rue Gilbert Sore	JACQUES Philippe	INRAP	OPD	43	313
027050	VILLANDRAUT	Le Château	SOULARD Laura	EP	SD	55	314

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 1 6

*Antiquité à moderne*

AILLAS  
Place de l'église

Le but du diagnostic à Aillas bourg, sur la place de l'église, était de vérifier si la zone correspondait bien à l'emplacement de l'ancien cimetière paroissial, et, si des vestiges, autres que funéraires, pouvaient également en occuper l'espace.

Les résultats obtenus confirment l'objectif du diagnostic avec la présence de sépultures dans les sondages réalisés autour de l'édifice religieux. Les inhumations rencontrées sont de différents types, tels que sépultures en pleine terre, en cercueils et en coffrages de pierre. Les chronologies s'échelonnent pour celles-ci du Moyen Âge à la fin de l'époque moderne. Il est important de signaler que certaines sépultures apparaissent sous la surface du sol dès 0,20 m de profondeur. En outre, les sondages ont permis de détecter la présence de vestiges bâtis : murs

modernes en moyen appareil au nord et de tradition antique en petit appareil au chevet à l'est. Les vestiges d'un four à chaux ont aussi été retrouvés à l'extrémité orientale de la place. Présumée antique sur le terrain, cette structure pourrait être d'une construction et d'un fonctionnement plus tardif qui s'attacherait au plein Moyen Âge, voire même au Bas Moyen Âge puisque du mobilier postérieur au XIIIe siècle a été relevé dans le comblement.

Ces résultats montrent l'importance du potentiel archéologique qui est encore en place sous le sol dans le périmètre de l'église d'Aillas. Les travaux d'aménagement du bourg seront adaptés à ces contraintes.

Scuiller Christian

ANDERNOS-LES-BAINS  
Port du Bétey

La réalisation d'un sondage au port du Bétey répond à une demande anticipée de diagnostic émanant de la municipalité. La surface concernée se situe au centre-ouest de la commune, au port de loisirs, donc sur la rive orientale du bassin d'Arcachon. Le projet porté par la maîtrise d'ouvrage concerne la rénovation des infrastructures portuaires, construites dans les années 1960 et désormais vétustes. Les contours techniques de cette réhabilitation sont calibrés pour un nombre d'amarrages non ou faiblement croissant, et ont pour objectif au moment de notre intervention la mise en place de pontons et leur accès ainsi que la rénovation de tous les équipements (éclairages, fluides etc.). Pour y parvenir, un élargissement du port est nécessaire, avec une extension limitée des quais sur cinq à six mètres à l'est et à l'ouest, pour tenir compte

malgré tout du tissu urbain et des bâtis (école primaire du Bétey par exemple), limite rédhitoire.

Les contraintes techniques propres à cette intervention étaient nombreuses et complexes. L'emprise, cernée par la bande de sécurité à préserver depuis l'aplomb des quais et la chaussée encore en usage, s'avérait réduite. Sur la bande étroite ainsi accessible, il nous fallait aussi composer avec les réseaux en service et surtout la mise en place de tirants destinés au renfort des palplanches métalliques contrefortant les quais. Ces tirants, dont les caractéristiques techniques n'étaient pas connues (longueur, espacement, profondeur), se sont avérés empiéter sur toute la surface prescrite avec sept à huit mètres de longueur, répartis tous les trois mètres et 1,80 m de profondeur. Enfin, les hauteurs et heures

des marées, conjuguées aux battements de nappes, réduisaient dans le temps et en profondeur les surfaces accessibles. Néanmoins, toutes ces hypothèses ont pu être levées et les emprises accessibles reparamétrées en conséquence avec l'aval de la municipalité et du prescripteur.

Au final, onze sondages ont été ouverts. Les levés géomorphologiques attestent d'un ensablement général de la zone par une dynamique fluviale (ensemble sédimentaire 6). Son profil supérieur affecte un pendage important d'1,50 m entre la zone nord et le sud, vers le bassin. Au nord, ces sables sont recouverts par plusieurs niveaux sableux, non datés mais sans doute récents. Vers le sud, se développe progressivement une séquence ancienne organisée en deux horizons distincts. Un faciès tourbeux, faiblement sableux, constitue la base (ensemble sédimentaire 5) et s'épaissit sensiblement vers le sud où il atteint près de 0,50 m. Ce niveau est scellé par une couche organique sableuse et graveleuse, qui comble en outre plusieurs dépressions et incisions creusées au détriment de la tourbe (ensemble sédimentaire 4). Ces données sédimentaires et granulométriques signent une dynamique fluviale qui, selon les débits, conduisent à une érosion des sols ou à son colmatage par fraction grossière reprise en amont. Ce schéma est validé par les éléments datant (mobiliers céramiques, lithique et datation <sup>14</sup>C réalisée sur la tourbe) qui vont dans le sens d'une stratigraphie inversée, les artefacts

les plus anciens se retrouvant remobilisés puis piégés sur des sols plus récents. Ces niveaux sont ensuite tronqués, à 1,80 m de profondeur en moyenne, par toutes les constructions et aménagements modernes et subactuels (ensembles sédimentaires 3 à 1).

Le niveau organique a été daté de la fin du Bronze ancien II/Bronze moyen I. Cette datation repose sur un <sup>14</sup>C et sur la présence d'une cinquantaine de tessons issus d'un vase unique (polypode probable). Le niveau érosif supérieur livre une vingtaine de restes lithiques ubiquistes et près de 200 tessons très fracturés. Ce mobilier est rattaché avec prudence au Néolithique au sens large et rappelle certaines céramiques de l'estran.

Si l'opération est décevante par l'absence de filiation entre les découvertes anciennes réalisées sur l'estran (importance du site du Bétey dans la séquence Mésolithique/Néolithique de la façade atlantique) et celles du port, la caractérisation d'un niveau organique n'est pas anodine. Elle offrait l'opportunité, au regard d'un niveau chronologiquement resserré, d'amorcer une approche environnementale à partir des nombreux prélèvements et tamisages opérés. Ainsi, une pré-étude carpologique a confirmé la grande variété des taxons présents. Une reconstitution de l'anthropisation de la ripisylve au Bronze ancien/moyen, son exploitation ou ses impacts indirects, pourrait à terme être tentée.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Marembert Fabrice (Inrap)

La fouille du blockhaus enfoui sous le parking de l'office de Tourisme a été réalisée à partir d'un puits aménagé devant l'une de ses entrées repérées par la documentation recueillie dans les Archives départementales. L'ensemble de la structure n'ayant pu être dégagée, ses façades restent figurées en pointillés sur le plan de coupe (cf. fig.) suivant ces mêmes sources.

La fouille interne a permis de confirmer les découvertes effectuées lors de l'étude préliminaire.

Il s'agit d'un ouvrage fortifié du Mur de l'Atlantique référencé sous le code Ar. 4101 et construit en 1943 (cf. fig.). Il correspond à un bunker type 502 conçu, avant la Seconde Guerre mondiale, pour le Westwall. Ce choix nous a interrogé puisque, pour abriter une vingtaine de combattants, un nouveau modèle de blockhaus avait été mis au point dès novembre 1942, numéroté 622. La fouille a révélé que ce modèle ancien avait été préféré pour sa meilleure adaptabilité à l'usage spécifique que les forces d'occupation lui destinaient. En effet, le matériel archéologique retrouvé à proximité de l'arrivée de câbles téléphoniques surdimensionnés,

et de plusieurs rampes de fixation pour boîtiers de connexions indique que le bunker abritait un central téléphonique.

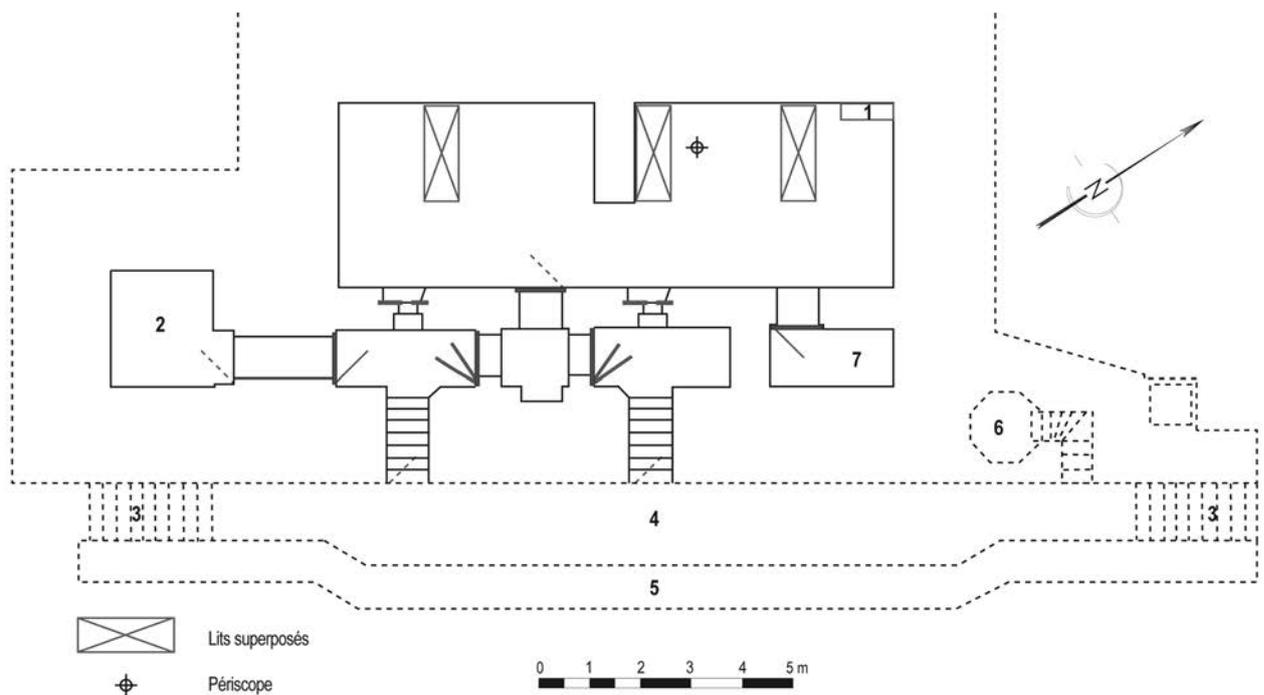
La présence d'un local pour groupe électrogène, et la disposition originale des neuf couchettes viennent conforter cette analyse.

Sa localisation est également cohérente avec la présence du bâtiment des PTT situé, à l'époque, à quelques dizaines de mètres.

Il en ressort que le blockhaus Ar. 4101 avait pour fonction de garantir les communications de l'armée allemande en cas, notamment, de bombardement de la ville.

D'après les standards du génie de forteresse allemand, l'ouvrage enterré devait être recouvert par le remblai d'excavation afin de le camoufler et d'améliorer sa résistance aux bombes. Pour y pénétrer, il fallait emprunter des escaliers qui donnaient accès au fossé protégé par un mur de soutènement.

L'étude documentaire montrait la présence d'un Tobrouk, confirmée par la découverte de deux tubes acoustiques dans les parois de l'ouvrage, permettant



Plan de coupe vue de dessus du blockhaus Ar. 4101 de type 502.



Arrivées du central téléphonique



Pochoir d'identification de l'ouvrage fortifié caractéristique du Mur de l'Atlantique

de communiquer avec lui. La présence de cet élément défensif est d'autant plus remarquable qu'il n'apparaît qu'avec la mise en chantier des nouveaux types de la série 600 et est incompatible avec le local pour périscopes pourtant réalisé ici. La large embrasure supérieure du Tobrouk serait trop proche du périscopes pour permettre son bon fonctionnement. Cette anomalie structurelle explique la présence d'un trou pour périscopes aménagé dans le plafond de la chambrée. En cela, ses constructeurs se sont inspirés du dispositif du modèle 622 (version modernisée du 502), doté d'un Tobrouk, de deux salles séparées par une porte blindée mais dépourvu de local pour périscopes.

Ainsi peut-on en déduire que l'aménagement particulier de l'espace principal du type 502 a été déterminant dans sa mise en œuvre, à cet emplacement. De plus, les troupes d'occupation ont choisi de privilégier l'aspect défensif qu'offrait un Tobrouk par rapport au traditionnel local à périscopes.

La fouille systématique du blockhaus Ar. 4101 a révélé une construction hors norme, dont le caractère exceptionnel mériterait une mise en valeur.

Mentel Marc

## AUDENGE Rue René Dumont

La parcelle concernée par le diagnostic archéologique se situe à l'est du bourg, à proximité immédiate de terrains ayant fait l'objet de diagnostics et de fouilles récentes. Sur une surface de 6279 m<sup>2</sup>, 12 tranchées ont été ouvertes. Elles ont permis de mettre en évidence une occupation antique dont les caractéristiques s'apparentent à celles des vestiges mis en évidence sur la fouille de 2009 dans la parcelle mitoyenne à l'ouest. Il s'agit d'une installation dans un contexte dunaire marqué par l'influence de petits paléochenaux liés à la présence au nord du petit ruisseau du Ponteil. La majorité des sondages se sont révélés négatifs, les vestiges se concentrant sur l'espace d'une tranchée dans la partie nord-ouest de l'emprise sondée. Il s'agit en particulier d'une couche

de remblai anthropisé dans laquelle ont été retrouvés de nombreux fragments de jarre à poix caractéristiques de l'artisanat des produits résineux antiques, associés à des céramiques communes. Cette couche se surimpose à des niveaux tourbeux et/ou sableux dans lesquels sont creusés une ou plusieurs fosses contenant du matériel identique. Un petit sondage de vérification conduit à proximité a permis de mettre en évidence quelques structures en creux (fosses et un probable trou de poteau) qui semblent indiquer une continuité avec le site de Maignan à l'ouest. L'examen du matériel céramique permet de proposer une datation entre la fin du 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. et le second siècle ap. J.-C.

Ducournau Bertrand

## AUDENGE Rue René Dumont

Le diagnostic archéologique, sous forme de douze sondages, a eu lieu préalablement à la création d'un lotissement de 3 000 m<sup>2</sup>, rue René Dumont.

L'emprise est située au lieu-dit Maignan, siège de l'occupation antique du 1<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. mise

au jour en 2008. L'unique silo, non daté, découvert lors de notre intervention semble confirmer que le noyau de l'occupation se situe plus vers l'ouest.

Moreau Nathalie

## AUDENGE 27 Rue du Moulin

Le dépôt d'un permis de construire concernant une maison individuelle a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic.

Le territoire de la commune est connu pour receler de nombreux témoins d'occupations diachroniques dont les principaux concernent l'antiquité. Une occupation caractérisée par un habitat et des activités artisanales liées au traitement des résineux et la fabrication de poix a été mise en évidence au lieu-dit « Maignan » à 1 km au nord de l'emprise considérée.

En 2014, un diagnostic réalisé sur une parcelle toute proche avait permis de mettre en évidence les traces ténues d'une occupation du premier âge du fer et d'une fréquentation antique.

Quatre tranchées correspondant à 9 % de la surface accessible ont permis de constater qu'aucune trace d'occupation archéologique n'était présente sur la parcelle concernée par les travaux.

Ducournau Bertrand

## AUDENGE 12 avenue de Bas Vallon

Ce diagnostic concerne une parcelle de 5300 m<sup>2</sup> en bordure orientale du bassin d'Arcachon, dans la partie sud-est de la ville d'Audenge.

L'emprise est partiellement boisée et bâtie sur sa partie sud. Dès le XIX<sup>e</sup> siècle ont été attestées plusieurs occupations allant de l'Âge du Fer à la période médiévale, même si l'Antiquité domine.

Rappelons qu'à un peu plus d'un kilomètre au nord de cette zone, cinq diagnostics ont déjà eu lieu (2007, 2008, 2011, 2012, 2013) ainsi que deux opérations de fouille (2009 et 2012). Le diagnostic de 2008 avait révélé l'existence d'un site d'artisanat lié au traitement des résineux, assez étendu en surface et installé dans un substrat majoritairement constitué d'alias.

La fourchette chronologique s'étendait du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. au III<sup>e</sup> siècle de notre ère.

Le secteur diagnostiqué est connu pour avoir été le siège de la chapelle Saint-Yves détruite le 18 avril 1805. Son origine médiévale n'est pas attestée bien qu'elle demeure une hypothèse. Néanmoins, la mention « Capeyre Saint-Yves » apparaît dans les textes dès 1572.

Ce diagnostic révèle peu d'éléments se rapportant à une occupation antérieure au Moyen Âge ou à l'époque moderne. Une fosse et quelques tessons de céramique en épandage pourraient être attribués à l'Antiquité ou à la Protohistoire avec réserve.

Cette opération permet de rattacher les traces d'un bâtiment (qui se situe sous la terre végétale) à l'emplacement de la chapelle Saint-Yves visible sur le

plan de Pierre de Belleyme à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, le démantèlement de l'édifice a été quasiment intégral allant jusqu'aux fondations. Ne subsistent que le mortier et quelques éléments de garluche dans les tranchées de récupération qui sont elles-mêmes peu profondes (moins de 0,30 m).

En outre, il semble que le site ait été entièrement nivelé : les vestiges modernes et médiévaux sont eux aussi peu répandus. Il sera dès lors difficile d'affiner la phase d'édification de cette chapelle et nous devons nous contenter de ce qu'en dit la littérature à savoir qu'elle daterait de la fin du XVI<sup>e</sup> ou du début du XVII<sup>e</sup> siècles.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Cavalin Florence (Inrap)

Époque moderne

## BEYCHAC-ET-CAILLAU

### Chemin de Bertin et route Jean Massot

Deux diagnostics archéologiques ont été réalisés conjointement. Ils interviennent préalablement à un projet de création de deux lotissements d'habitations au lieu-dit Bertin, à 600 m au nord du bourg de Caillau.

D'une surface totale de 25749 m<sup>2</sup> et de 25075 m<sup>2</sup>, les emprises sondées concernent plusieurs parcelles en partie septentrionale du projet, et à proximité d'indices d'occupations protohistoriques et antiques, situés à environ 1,5 km au sud de l'hypothétique tracé de la voie romaine. Les données fournies par les cartes anciennes confirment la vocation agricole des terrains sondés, au moins depuis l'Époque moderne.

#### ■ Chemin de Bertin

La surface prescrite a été réduite à 4851 m<sup>2</sup>, entre les pièces de vignes actuelles encore exploitées et sur les futures zones *non aedificandi*. Ce diagnostic a plus, pour ainsi dire, vocation d'échantillonnage. Les treize tranchées ouvertes ne représentent que 226,43 m<sup>2</sup>, soit 4,66 % de la surface totale prescrite. Majoritairement négatives, elles n'ont livré aucun vestige archéologique rattachable au Moyen Âge, à l'Antiquité ou à des périodes plus anciennes. L'unique structure présente correspond à un large fossé courbe,

car vraisemblablement dégagé à hauteur d'un angle. Le mobilier céramique collecté dans la dernière phase de comblement de ce fossé permet d'avancer une datation autours de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ce fossé semble néanmoins ceinturer une occupation humaine antérieure à l'Époque moderne, sous les jardins présents en limite Est des habitations actuelles. Cette hypothèse se trouve renforcée par l'ancienneté du lieu-dit Bertin et le côté pérenne du type d'habitat qui s'y rapporte, sans doute dès le Moyen Âge.

#### ■ Route Jean-Massot

La surface prescrite a été réduite à 5246 m<sup>2</sup>, entre les pièces de vignes actuelles encore exploitées et sur les futures zones *non aedificandi*. Les six tranchées creusées ne représentent que 151,83 m<sup>2</sup>, soit 2,89 % de la surface totale prescrite. Elles n'ont livré aucun vestige archéologique rattachable au Moyen Âge, à l'Antiquité ou à des périodes plus anciennes. Les seuls témoignages relatifs à l'occupation humaine, relèvent du domaine agraire et correspondent à des trous de piquet et d'ancrage d'anciennes vignes d'Époque contemporaine.

Duphil Vincent

Gallo-romain,

Époque contemporaine

## BORDEAUX

### Secteur Deschamps

Dans le cadre des travaux d'aménagement du secteur Deschamps de la ZAC Garonne-Eiffel, à Bordeaux, l'établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique a déposé une demande de prescription immédiate de diagnostic d'archéologie préventive.

Celle-ci couvre la totalité du secteur, soit un peu moins de 40 hectares. Il a été convenu avec l'établissement que la mise en œuvre de cette prescription suivrait l'avancée des projets d'aménagement et serait donc réalisée par phases.

## ■ Phase 2 - SDIS

La phase 2 correspond au projet de construction, par le département de Gironde, d'une nouvelle caserne pour le service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Six tranchées ont été réalisées au sein d'un périmètre très contraint : ligne à grande vitesse à l'est, voiries, réseaux, zones polluées et zones boisées. Elles ont couvert 470 m<sup>2</sup>, soit 5,6 % de l'emprise accessible et 2,26 % de la surface totale du futur aménagement. Aucun vestige significatif n'a été mis au jour. Cependant quelques traces d'occupation ont été perçues pour l'époque antique et la fin de l'époque moderne.

Un niveau gallo-romain, matérialisé par la présence de blocs calcaires, de mobilier céramique et d'ossements animaux épars a été observé dans plusieurs tranchées, à une profondeur de 2,10 m à 2,40 m sous le sol actuel, soit entre 2,30 et 2,70 m Ngf.

Deux puissants fossés (environ 2 m de large pour plus d'1 m de profondeur) ont été repérés dans les tranchées 21, 22 et 24. Ils correspondent à des éléments observés sur un plan de la palu de Queyries dressé en 1761. Ils encadrent un jardin et une demeure désignés comme une partie du Bourdieu de M. Dalesme.

*Périodes moderne  
et contemporaine*

BORDEAUX  
26-128 rue Fondaudège/  
119-121 rue Albert Barraud  
Usine Marie-Brizard

L'usine bordelaise Marie-Brizard – installée au 126-128 rue Fondaudège et au 119-121 rue Albert Barraud depuis 1874 – est en cours de déménagement. Le site fera bientôt l'objet de profonds réaménagements (construction de logements, de bureaux, d'un parking et d'une supérette). Un diagnostic a été prescrit au regard et notamment de la proximité de l'amphithéâtre dit « Palais-Gallien » de la nécropole de Terre-Nègre.

L'opération a consisté en la réalisation de trois tranchées selon deux transects perpendiculaires.

Les niveaux anthropiques les plus profonds ont révélé le comblement de grandes dépressions, où le substrat (sable, grave et calcaire) est mélangé avec des apports sédimentaires variés. Ces éléments confirment l'existence de fosses d'extractions, déjà mises en évidence à travers les fouilles du Palais-Gallien, et des opérations de diagnostic réalisées par le Centre archéologie préventive de Bordeaux Métropole en 2013 (places Marie-Brizard et Charles-Gruet). Bien que sur le site de l'usine, ces activités n'aient pu être datées, il semblerait que sur tout le quartier de l'amphithéâtre, les phases d'extraction et de comblement se soient échelonnées depuis la période tardo-médiévale jusqu'à la fin de la période moderne. Le remblaiement du terrain s'est accompagné d'un nivellement – entre 8,30 m Ngf et 9 m Ngf environ aboutissant à l'urbanisation du secteur au XIXe siècle.

## ■ Phase 3 – Belvédère

La phase 3 correspond à l'emprise de la construction d'un nouveau quartier, dénommé Belvédère. Quinze tranchées ont été réalisées au sein d'un périmètre soumis à d'importantes contraintes : ligne à grande vitesse à l'est, voiries, réseaux, zones polluées et zones boisées. Elles ont couvert 1 341 m<sup>2</sup>, soit 3,45 % de l'emprise accessible et 1,52 % de la surface totale du futur aménagement.

Aucun vestige significatif n'a été mis au jour. La très grande majorité des éléments rencontrés se rapportent aux XIXe et XXe siècles et permettent de restituer succinctement, dans le cadre d'une opération de diagnostic, la présence d'aménagements successifs réalisés en rive droite de Bordeaux. En outre, cette opération de diagnostic n'a pas permis de confirmer la continuité de l'horizon de l'Antiquité perçu sur les phases 1b et 2.

Notices issues des rapports finaux d'opération fournis par le responsable Béhague Bertrand (CPA, Bordeaux Métropole)

Sus-jacent à ces niveaux de remblais, une occupation durant tout le XIXe siècle, apparaît au travers de vestiges construits (radiers, sols, puisard, murs, cave, etc.). Mis à part un long mur orienté sud-ouest/nord-est, servant à la fois de limite parcellaire et de mur porteur, la majeure partie des constructions découvertes ne figurent pas sur les cadastres de 1820 et de 1850. L'installation de l'usine en 1874 est venue supplanter la plupart de ces vestiges, comme en témoignent la stratigraphie (phase de démolition et de remblais) ainsi que quelques installations (regard maçonné en briques et canalisations).

Enfin, une à deux phases successives se traduisent dans la stratigraphie. Elles sont visibles par quelques indices d'occupations et de remblais (rehaussement et nivellement).

Cette opération est venue confirmer la possible disparition d'occupations antiques et médiévales lors d'importantes phases d'extraction de matières premières (sable, grave et calcaire). Les limites physiques de ces activités, destinées vraisemblablement aux travaux d'urbanisation de la ville de Bordeaux, sont à ce jour inconnues.

Gérardin Cédric

## BORDEAUX

### Rue Emile-Fourcand

Le centre archéologie préventive de Bordeaux Métropole a été chargé par le service régional de l'archéologie de suivre en urgence les travaux de réfection que REGAZ effectuait sur son réseau dans les rues Emile-Fourcand, Sansas et du Colisée.

La surveillance a eu lieu le 17 février 2016 et a concerné 28 tranchées de petites dimensions (1,50 x 1,50 x 1 m en moyenne). Cinq sondages ont livré des vestiges de maçonneries appartenant à l'amphithéâtre antique du Palais-Gallien, mais celui du 22 rue Emile-Fourcand ayant été rebouché avant la signature de l'autorisation d'intervention, il n'a pas pu être étudié en détail.

Les maçonneries apparaissent à une profondeur moyenne de 0,40 m, sauf rue Sansas où, plus arasées, elles sont enfouies à environ 0,80 m de profondeur. Elles présentent toutes les mêmes caractéristiques techniques que celles des parties conservées dans la parcelle publique : parement d'*opus vittatum mixtum*

formé d'une alternance d'assises de petit appareil calcaire et de bandeaux de trois briques ou *tegulae*.

Rue Emile-Fourcand, les maçonneries rencontrées face aux n°12 et 22 correspondent aux soubassements et/ou aux fondations des piédroits des arcs du mur extérieur (mur elliptique n°1). Celle mise au jour face au n°14 correspond au soubassement et aux fondations du mur radial séparant les travées 35 et 36.

Rue Sansas, dans la tranchée ouverte face aux n°5/2, ce sont les fondations et le soubassement du mur arrière du podium (mur elliptique n°6) qui ont été repérées.

Rue du Colisée, les vestiges mis au jour face au n°6 correspondent à l'élévation du piédroit occidental d'un arc du couloir central de la porte sud-est.

Toutes ces découvertes confirment l'exactitude du plan de restitution de l'amphithéâtre proposé par Th. Morin et D. Hourcade en 2012.

Hourcade David

## BORDEAUX

### Place Gambetta

Préalablement à la requalification de la place Gambetta, Bordeaux Métropole a demandé la réalisation anticipée d'un diagnostic archéologique. Les éléments de connaissance portant sur ce secteur de la ville attestent en effet de sa sensibilité archéologique. Dans l'emprise de la place et dans ses proches abords, on signale depuis le XIXe siècle la présence de vestiges de constructions et de mobiliers datés pour l'essentiel des périodes antique et médiévale.

Deux sondages ont été ouverts dans les jardins de la place. Le premier, situé dans la pelouse nord-ouest, devait permettre de reconnaître l'intégralité de la stratigraphie ; le second, implanté au sud-est, était destiné à étudier le bastion aménagé lors des troubles de la Fronde au XVIIe siècle.

À environ 11,50 m Ngf, au contact du sol naturel, le témoin archéologique le plus ancien se présente sous la forme d'un niveau argileux livrant du mobilier de la fin du Ier siècle av. J.-C. ou du début du suivant. De nature indéterminée, il consiste peut-être en une phase préparatoire à la construction d'un édifice à caractère monumental. De ce dernier ont été observés les vestiges de deux sols et la tranchée d'un mur séparatif épierré. La différence de niveau de 0,50 m entre les sols, ainsi que la découverte d'une pilette, incite à voir une salle chauffée par hypocauste et à poser l'hypothèse d'un édifice thermal à fréquentation publique compte tenu du caractère imposant des

vestiges et des nombreux *graffiti* observés sur les enduits peints mis au jour. Ces derniers ainsi qu'un lot résiduel de céramiques dateraient le monument du IIe siècle, plus vraisemblablement de la seconde moitié de ce siècle. Au IIIe siècle, l'édifice est abandonné ; ses matériaux sont en partie récupérés et le terrain est remblayé. Dans la seconde moitié de ce siècle ou dans le courant du IVe siècle, le secteur est utilisé à deux reprises au moins à des fins inhumatoires. Les inhumations, celles d'un adulte entravé et d'un individu périnatal, donnent un caractère singulier à ce lieu. L'hypothèse d'un espace funéraire propre à une frange particulière de la population exclue des autres nécropoles de la ville est envisagée. Du Haut Moyen Âge au XIVe siècle, le secteur, situé à l'extérieur de la ville réparée dans l'Antiquité tardive, se sédimente progressivement par accumulation de terres noires. Quelques aménagements – fosses puis petite construction maçonnée de nature indéterminée – sont réalisés à la fin du XIVe ou au début du XVe siècle. Un large et profond fossé, aux limites inconnues, est daté par chronologie relative du XVIe siècle. Il est comblé vers la fin de ce siècle ou le début du XVIIe, date à laquelle le site est nivelé. D'imposants talus de terre, dont les vestiges ont été reconnus dans les deux sondages, sont ensuite érigés. Ils sont peut-être à mettre en relation avec les troubles de la Fronde. Un second nivellement écrête ces talus ; il précède sans

doute l'aménagement de la place Gambetta réalisée en 1770 sous l'intendant Tourny et inchangée depuis. Seuls les jardins, mis en place en 1868, en ont modifié l'aspect originel plus minéral.

Limité à deux sondages, le diagnostic a néanmoins révélé le fort potentiel archéologique d'un secteur de

Bordeaux jusqu'à présent relativement mal connu. La stratigraphie observée couvre intégralement l'évolution de l'espace et les données obtenues vont permettre d'affiner nos connaissances historiques à l'échelle de la ville.

Doulan Cécile



Vue zénithale des vestiges (sol et tranchée d'épierrement) du monument antique, sondage nord-ouest. Cliché C. Doulan

Haut et Bas-Empire

## BORDEAUX

### 33 rue Paul-Louis Lande

Époques antique,  
moderne, contemporaine

Suite à un projet d'extension et de réaménagement du foyer de jeunes « Le Levain », un diagnostic archéologique a été prescrit afin de mesurer le potentiel de la parcelle concernée. En effet, en 2012, la parcelle, située immédiatement au nord, avait fait l'objet d'un diagnostic archéologique mené par Vanessa Elizagoyen (INRAP), des vestiges d'une occupation attribuable au Haut et au Bas-Empire y avaient été mis en évidence.

L'opération a consisté en la réalisation de deux tranchées dans le jardin situé en fond de parcelle. 5,6 % du terrain a ainsi été diagnostiqué sur les 600 m<sup>2</sup> prescrits.

Dans la tranchée 1 (nord-est), les investigations ont été menées jusqu'à 11,90 m Ngf, avec un sondage ponctuel jusqu'à 11 m Ngf. Le substrat y a été observé à 11,60 m Ngf. La tranchée 2 (nord-ouest) a été implantée plus à l'ouest, au milieu du jardin. Elle a montré des vestiges jusqu'à au moins 12 m Ngf.

En révélant une occupation du Haut-Empire dans la tranchée 1 et une probable *domus* du Bas-Empire dans la tranchée 2, le diagnostic réalisé s'est avéré positif. Un contraste chronologique s'observe néanmoins entre les deux sondages. La première tranchée n'est liée qu'à une occupation attribuable au Haut-Empire, la fin de

l'Antiquité n'y est pas représentée. Elle se caractérise par la présence d'une couche de démolition immédiatement sur le substrat et surmontée de deux probables niveaux de sol successifs.

En revanche, la seconde tranchée n'a permis de mettre au jour que des structures du Bas-Empire. Les premiers siècles de notre ère, s'ils sont présents dans ce secteur, n'ont pas été atteints. La présence de deux murs bahuts orientés est-ouest et séparant trois espaces au sol de béton de tuileau tend à envisager l'existence d'une *domus* suburbaine dans cette parcelle. La céramique présente dans la couche de démolition, qui a également livré des fragments d'enduits peints, permet de proposer un *terminus ante quem* vers le IV<sup>e</sup> siècle. L'orientation des maçonneries permet également de recaler l'édifice dans la trame urbaine de la ville antique, bien appréhendée grâce aux interventions

archéologiques antérieures. Une seconde occupation, plus restreinte, mais toujours datée du IV<sup>e</sup> siècle au plus tard, a pu être mise en évidence.

Aucune autre activité n'est à signaler jusqu'à la période moderne. Dans cette seconde tranchée, contrairement à ce qui a pu être observé dans la parcelle voisine, peu de vestiges sont venus perturber la stratigraphie. Seul un mur parcellaire est édifié durant la période moderne, avant que son élévation ne soit récupérée au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le potentiel archéologique de cette parcelle n'est donc pas négligeable et le bâtiment de la tranchée 2 doit vraisemblablement être mis en relation avec les vestiges du Bas-Empire repérés dans la parcelle limitrophe.

Michel Gazeau Céline

Moyen Âge à contemporain

## BORDEAUX

### 45 rue Leyteire / 32 rue du Mirail

Époques médiévale,  
moderne et contemporaine

Dans le cadre d'un projet de résidence universitaire, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite. Le secteur est localisé dans la partie sud du centre historique de Bordeaux, dans un quartier où l'occupation humaine est attestée depuis la période gallo-romaine.

L'opération s'est déroulée principalement dans des hangars servant de parking. Sept tranchées ont été réparties sur une emprise de 2 647 m<sup>2</sup>. Compte tenu du contexte d'intervention, seule une mini-pelle a pu accéder aux hangars. Si l'épaisseur des niveaux modernes et contemporains n'a pas permis d'atteindre le substrat, les investigations ont tout de même pu être menées jusqu'à 3,70 m de profondeur par rapport au sol bétonné, soit jusqu'à 9,45 m Ngf.

Très abondant, le mobilier céramique révèle une amplitude chronologique comprise entre le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle et nos jours. Il provient principalement de remblais dépotoirs très hétérogènes antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ils s'observent sous la cote de 12 m Ngf dans la partie occidentale de l'emprise, mais seulement à partir de 11 m Ngf dans la partie orientale. Leur épaisseur anormalement élevée n'a pas permis d'atteindre les niveaux antérieurs à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. De plus, leur étendue laisse penser que l'emprise du diagnostic correspond à un cœur d'îlot dépressionnaire comblé au fil des siècles, à moins que l'on ne soit en présence d'immenses fosses d'extraction. Seule une fouille extensive permettrait de préciser le contexte de dépôt de ces couches sédimentaires.

Enfin, l'un des faits marquants de cette opération est la découverte de quatre sépultures orientées à l'ouest et apparues entre 9,85 et 9,65 m Ngf au nord de l'emprise (cf. fig. 1). Ces inhumations se situent



Vue générale de la tranchée 7. Cliché Michel Gazeau

dans l'angle sud-ouest de l'enclos du prieuré Saint-Jacques. Or, jusqu'à présent, un seul cimetière était lié à cet hôpital et il était localisé autour de la chapelle de la Madeleine, au nord de l'édifice. Cette découverte tend donc à confirmer la présence d'un second espace funéraire dans les jardins au sud de l'église. La datation des inhumations demeure compliquée, mais une attribution à la fin de la période médiévale ou au début de la période moderne, peut être envisagée.

Michel Gazeau Céline

Suite au diagnostic réalisé en novembre 2015, le centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole est intervenu sur la place André Meunier pour y pratiquer des fouilles en vue du réaménagement paysager du parc.

Quatorze sondages ont été ouverts sur l'ensemble de la place, soit une superficie totale d'environ 600 m<sup>2</sup>. Ils ont permis de mettre au jour de nombreux vestiges qui retracent l'histoire, déjà bien connue, de la place et de ce quartier de Bordeaux depuis le Moyen Âge : éléments de défense de la porte Sainte-Croix aux XIVe et XVe siècle (fossé et oreillon ouest de la « Tour du vieux portail ») ; parement du mur sud-ouest du « boulevard Sainte-Croix » construit au XVIe siècle ; tronçons des remparts nord et sud du Fort Louis aménagé à la fin du XVIIe siècle ; machinerie hydraulique et murs d'échaudoirs et d'étables des abattoirs municipaux érigés au début du XIXe siècle ; tranchées et casemates des batteries antiaériennes allemandes datant de la seconde guerre mondiale.

Les données recueillies confirment globalement les résultats des interventions antérieures, notamment d'un point de vue chronologique et architectural. Néanmoins, quatre informations nouvelles permettent d'affiner les hypothèses et conclusions précédentes.

Les vestiges mis au jour dans la grande tranchée est/ouest ouverte à l'arrière du rempart méridional

du Fort Louis, sous le bastion Saint Ignace, laissent penser que cette zone se trouvait intra-muros dès la fin du Moyen Âge.

Les sondages ouverts sous la « Tour du Vieux Portail » indiquent qu'elle est construite dans le fossé de la ville comblé postérieurement au milieu du XIVe siècle. Il ne fait donc aucun doute qu'il s'agit bien de la « *grant tor de Sancta-Cros qui es dintz lo fossat* » mentionnée dans les archives.

Le sondage ouvert au centre de la place montre que la porte du Fort Louis a été totalement arasée par la construction de la machinerie hydraulique des abattoirs municipaux des années 1830. Sa citerne, voûtée en pierres de taille, est remarquablement conservée.

Enfin, on notera la divergence notable qui existe entre les vestiges repérés et certains plans du XVIIIe siècle, mais aussi le cadastre napoléonien, au niveau du raccord entre l'oreillon ouest de la « Tour du vieux portail » et le parement sud du Fort Louis. L'angle formé par les deux structures se situe 3,50 m à l'est du point de jonction attendu. Cette anomalie s'explique sans doute par l'existence d'un renforcement dû à la présence d'une porte à redent permettant d'accéder aux fossés.

Hourcade David



Vestiges de la machinerie hydraulique des abattoirs municipaux construite sur la porte principale et le rempart nord du Fort Louis.  
Cliché D. Hourcade, Bordeaux Métropole

Un projet de réaménagement de la place Francis de Pressensé prévoit, sur une surface de 2500 m<sup>2</sup>, l'installation de plusieurs arbres et la transformation en zone piétonne d'une grande partie de la place, actuellement traversée par plusieurs voies de circulation.

La place est traversée d'est en ouest par l'enceinte de la ville. Cette section est estimée du début du XIV<sup>e</sup> siècle, peu après 1303. Plusieurs plans anciens, la plupart du XVIII<sup>e</sup> siècle, permettent d'établir le plan de cette fortification fourni par l'*Atlas historique de Bordeaux* (Lavaud 2009, t. I pl. 5 et notices du t. III). Les différentes découvertes effectuées dans les îlots alentours montrent en outre que la zone correspond à un quartier suburbain de *Burdigala* occupé dès le début de notre ère. Les fouilles effectuées en 1998 aux n°38 à 44 de la rue de Cursol (Migeon 1998) montrent une évolution du quartier à travers quatre phases d'occupation identifiées entre l'extrême fin du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et le Haut Moyen Âge. En 2011, un diagnostic mené par l'Inrap rue Paul-Louis Lande (Elizagoyen 2012) confirme la diachronie de l'occupation qui se prolonge jusqu'au Bas Moyen Âge (Michel 2015).

Les sondages effectués à proximité de l'enceinte n'ont livré que très peu de vestiges. Un seul sondage a

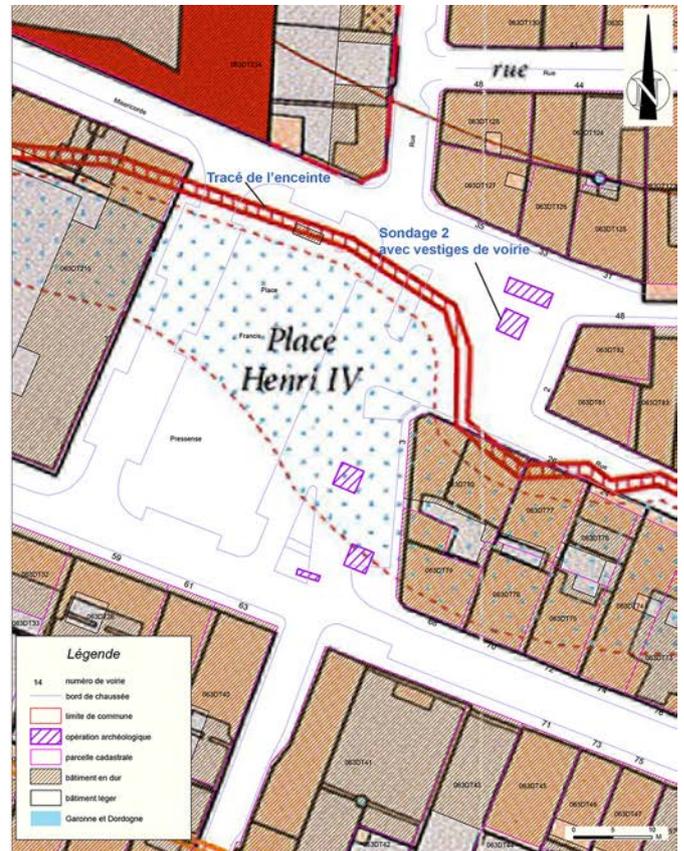
permis d'observer un reliquat de voie de circulation et les fondations d'une ancienne habitation, à placer dans les phases d'occupation moderne et contemporaine, dans la partie intérieure de la ville anciennement entourée par l'enceinte (cf. fig. 1). Toutefois ces vestiges pourraient avoir conservé le négatif d'une structure plus ancienne car leur interruption nette est occupée par un niveau, limoneux et très foncé, riche en mobilier antique. Cet élément est intéressant à souligner car c'est à cet endroit que le tracé connu de l'enceinte marque un contournement encore incompris (cf. fig. 2). Enfin, à l'extérieur du tracé présumé de l'enceinte, les sondages effectués n'ont permis d'observer que de vastes fosses remplies de divers remblais modernes et contemporains, vraisemblablement liées aux remaniements de l'habitat. Aucun des sondages réalisés n'a permis d'observer l'enceinte du XIV<sup>e</sup> siècle.

Masson Juliette

- ELIZAGOYEN V., *Bordeaux, 21, rue Paul Louis Lande*, Rapport de diagnostic, Inrap Grand Sud-Ouest, SRA Aquitaine, Bordeaux, 2012.
- LAVAUD S. (dir.), *Atlas historique de Bordeaux*, Bordeaux : éditions Ausonius, 2009.
- MICHEL C., *Place Sainte-Eulalie de Bordeaux, rapport de fouille archéologique*, SRA Aquitaine, Bordeaux, 2015.
- MIGEON W., *Ancien BEC, Rue de Cursol, Impasse du Caillabet, Sondage-diagnostic*, SRA Aquitaine, Bordeaux, 1998.



Photographie zéniitale des structures observées dans le sondage 2. J. Masson



Situation de sondages sur un extrait des cartes de l'*Atlas historique de Bordeaux* édité en 2009. Carte de E. Jean-Courret

## BORDEAUX

### Rue d'Welles – Place Renaudel

En septembre 2016, le centre archéologie préventive de Bordeaux Métropole a réalisé une fouille préventive dans la rue Jacques d'Welles, en amont de l'aménagement de deux bornes escamotables en milieu de voirie, travaux commandités par Bordeaux Métropole. Cette rue longe la place Renaudel au nord, place correspondant au parvis de l'église Sainte-Croix de Bordeaux.

Ce site est à ce jour appréhendé à travers plusieurs découvertes archéologiques et une tradition historiographique autour de l'histoire de la fondation de l'abbaye Sainte-Croix.

La fouille, réalisée sur une surface de 30 m<sup>2</sup>, a mis en évidence deux niveaux d'occupation funéraire, à une faible profondeur sous le niveau de la voirie située à 7,54 m Ngf.

Le premier niveau rencontré présente 21 sépultures avec des traces de contenant en bois, situées dans une unité stratigraphique comprise entre 6,72 m Ngf et 7 m Ngf. Par leur contenant en bois, associé à des clous (cercueils cloués) dans plusieurs cas, ces sépultures sont à attribuer à la phase moderne et contemporaine de l'espace funéraire.

Un deuxième niveau de sépultures est représenté par six sarcophages, en calcaire, avec un couvercle en bâtière décoré de stries (**cf. fig. 1 à 4**). Deux de ces couvercles sont en outre décorés de croix à trois hampes sur le grand fronton. Les arêtes des six couvercles apparaissent à une altitude comprise entre 6,73 et 6,95 m Ngf. Ces sarcophages sont d'un type bien identifié dans la région et ils peuvent être attribués aux VIe-VIIe siècles. En effet, dans sa base de données *Typologie des sarcophages en Aquitaine et Poitou-Charentes*, G. Rougé classe ce sarcophage dans le type C-C1 qu'il définit comme un type de sarcophage « limité à l'ouest par l'Atlantique, au nord par le fleuve de la Dordogne et l'estuaire de la Gironde, qui se rencontre jusqu'à Toulouse pour sa position la plus orientale et se retrouve encore par endroit sur le bassin fluvial de l'Adour. La partie septentrionale du Gers en est également pourvue. La plus forte concentration est située en Gironde et Lot-et-Garonne ». Ils attestent donc d'une occupation funéraire pour la période mérovingienne sur un site où est – ou sera – implantée une communauté monastique. Près

de l'un de ces sarcophages, un niveau de circulation, portant les traces du creusement pour installer la cuve, a été conservé et atteste la position primaire de ces contenants.

Après concertation avec l'aménageur, un seul sarcophage a été ouvert, les cinq autres pouvant être évités par les futurs aménagements. Le sarcophage contenait quatre individus et un petit pot. À l'extérieur du sarcophage, contre la paroi orientale de la cuve, une sépulture a été installée avec un coffrage partiel en pierres de remploi, le couvercle en bâtière étant retaillé pour installer la couverture de cette seconde tombe. Plusieurs fragments plats, en calcaire et décorés de stries, ont été retrouvés épars au-dessus de cette sépulture et pourraient être les vestiges des éléments de couverture associés.

Cet ensemble de sarcophages, avec la sépulture installée contre un d'entre eux, a été, à un moment qui reste à définir, recouvert avec un remblai sableux riche en grave, dont la partie supérieure a été chauffée, avant d'aménager un sol blanc très nettement visible sur le site. Ce sol, essentiellement composé de calcaire pilé, avec quelques rares nodules de mortier, est d'une épaisseur variable entre 0,10 et 0,15 m. Il contient également de nombreux charbons de bois (analyses en cours).

Ce sol révèle un geste délibéré pour sceller un niveau d'occupation funéraire de la période mérovingienne et du Moyen Âge central. Sur ce sol, un nouveau niveau d'occupation funéraire a été mis en évidence pour les périodes moderne et contemporaine.

Ces premiers éléments de remaniement de l'espace funéraire sont tout aussi importants et restent à appréhender le plus finement possible. Des analyses sont en cours notamment pour dater le sol blanc qui sépare ces deux niveaux d'occupation. Il est essentiel de déterminer la période où ce secteur est remanié, pour lui rendre, bien plus tard, sa fonction funéraire. Pour un haut lieu de l'histoire bordelaise tel que l'abbaye de Sainte-Croix, où les textes manquent avant le XIe siècle, les données issues de cette petite fenêtre archéologique enrichissent considérablement nos connaissances.

Masson Juliette



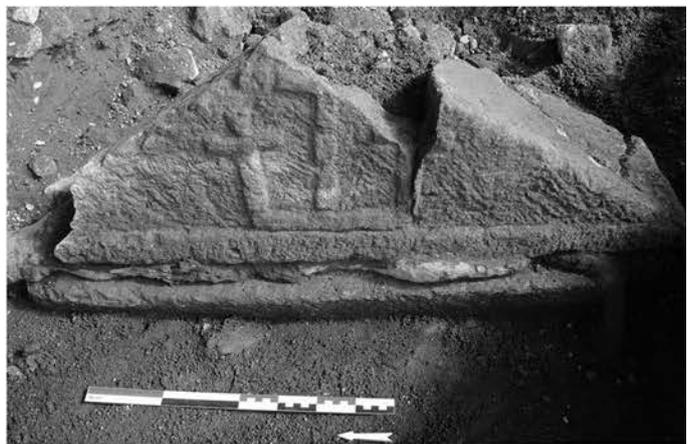
Sarcophage doté d'un couvercle en bâtière décoré de croix, ici avant l'ouverture (Cliché J. Masson).



Sarcophage doté d'un couvercle en bâtière décoré de croix, après l'ouverture (Cliché L. Briceno-Boucey).



Détail du décor en croix pattées du sarcophage qui a été ouvert lors de la fouille en 2016 (Cliché J. Masson).



Détail du décor en croix (ici non pattées) du couvercle fragmentaire du sarcophage mis au jour lors du sauvetage urgent en 2015 (Cliché J. Masson).

## CARBON-BLANC Îlot Thérèse, phase 2

Dans le cadre d'un projet de réaménagement de l'îlot Thérèse, avec destruction des habitations existantes pour installer un square, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur ce secteur localisé dans le bourg de Carbon-Blanc, au nord du complexe thermal antique des Flandres et au sud de l'emprise supposée d'une chapelle médiévale.

L'opération s'est déroulée en deux phases, la première du 12 au 15 octobre 2015 (cf. notice BSR 2015), la seconde du 22 au 29 février 2016. Une troisième phase, prévue pour l'été 2016, a été supprimée en raison des modifications du projet d'aménagement qui n'impactait plus le sous-sol dans le secteur concerné.

La deuxième phase a consisté en la réalisation de cinq tranchées réparties sur une emprise de 1800 m<sup>2</sup>, 1570 m<sup>2</sup> seulement étant accessibles. Compte tenu du contexte d'intervention, une mini-pelle a été employée. Le substrat a été atteint dans toutes les tranchées.

Les vestiges consistent en plusieurs structures fossoyées datées de l'époque moderne par la céramique ou des éléments métalliques. Plusieurs murs ont également été mis au jour, leur mode de construction est souvent typique de la mécanisation de la taille de blocs du XIXe siècle. Les principales découvertes sont les restes d'une habitation située au sud de l'îlot. Plusieurs sols, en carreaux de terre cuite et en pierre calcaire, sont conservés de part et d'autre d'un seuil et s'articulent avec différents murs.

Le mobilier céramique est rare, il a pu être daté du XVIe siècle au XXe. Il provient de diverses fosses et couches très hétérogènes. Il est parfois accompagné de mobilier métallique qu'il a été possible de dater de la période moderne ou contemporaine. Une petite activité de forge peut être soupçonnée en raison de la présence de scories.

Réveillat Hélène

## CARIGNAN-DE-BORDEAUX Pontet-Bouchon de Robert

Cette opération de diagnostic, au lieu-dit Pontet et Bouchon de Robert, à l'emplacement d'un projet de lotissement s'est révélée extrêmement positive dans la mesure où elle a permis de localiser un site antique, qui était jusqu'à présent uniquement appréhendé par la mention de découvertes fortuites mal localisées intervenues à la fin du XIXe siècle. Les deux indices principaux appartiennent à l'Antiquité et offrent des intérêts multiples tant du point de vue environnemental que des vestiges eux-mêmes.

Le premier locus présente notamment une stratification de l'occupation variant entre une vingtaine et une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, ce qui est assez rare en contexte rural où l'érosion agricole tronque généralement une grande partie des vestiges. Les structures, qui relèvent principalement du Bas Empire, se sont installées sur un grand remblai antérieur mais néanmoins antique qu'il reste à caler chronologiquement. L'essentiel des aménagements se présente sous la forme de sols en calcaire et mortier, de structures de combustion dont une plaque foyère, l'ensemble étant associé à des murs récupérés ou à des fondations conservées ainsi qu'à de nombreux calages de poteau. Toutefois les matériaux mis en œuvre suggèrent plutôt des constructions en matériaux périssables que des constructions édifiées en pierre.

Des indices indirects d'une activité artisanale multiple ont également été relevés avec la découverte de nombreuses scories de fer et des pièces de calage de poteries retrouvées dans la grande dépression dépotoir située au nord de la parcelle. Ces artefacts indiquent la présence à proximité d'un atelier de travail du fer, voire d'une poterie qu'il reste à situer. La petite fosse de bronzier et les céramiques à poix de la tranchée 11 complètent l'aperçu des activités humaines qui se sont probablement développées sur ce site. A côté des vestiges du « vivant » apparaissent furtivement ceux liés au monde funéraire avec la mise au jour dans l'angle sud-ouest de la parcelle, d'un crâne isolé en situation secondaire associé à une agrafe à double crochet tardive. Les conditions de son dépôt demandent à être clarifiées mais sa présence plaide néanmoins en faveur d'une zone funéraire qu'il reste également à déterminer.

Le second indice est représenté par une grande fosse ayant servi de dépotoir au Bas Empire et située au nord du terrain, dans une dépression appartenant à une zone humide. Cette fosse a peut-être été aménagée en liaison avec une source, probablement localisée en contrebas du terrain mais qui n'a pas été réellement mise au jour à cause de la présence de grands arbres.

Deux autres indices mal datés se trouvent à l'est et au sud du terrain, l'un comportant une fosse de combustion et un muret, le second des petites fosses d'extraction de gravier également non datées.

A l'issue de ce diagnostic, se pose la question du statut du gisement. En tout état de cause, les terrassements mis en œuvre durant l'Antiquité, qui ont, rappelons-le, écrêté et nivelé une partie du promontoire, confèrent une importance certaine au site qui dépasse

vraisemblablement le cadre de simples artisans. Un fragment d'amphore africaine qui dénote une ouverture sur l'extérieur va également dans le même sens.

De plus, sa situation en sommet de plateau, rappelle celle de la villa du Moulin de Sonney localisée toujours à Carignan à 1,4 km au sud et abordée il y a quelques décennies par P. Régaldo (Sion 1994, p.158).

Etrich Christine

*Néolithique, Âge du Fer  
Gallo-romain, Moyen Âge*

## CAVIGNAC Papon

Ce diagnostic a eu lieu préalablement à la création d'un lotissement à l'est du bourg de Cavignac. Sur les 42 852 m<sup>2</sup> concernés, 11 875 m<sup>2</sup> seulement étaient accessibles, soit les voies d'accès et le front des futurs lots. Deux zones ont livré des vestiges et plus particulièrement celle au sud-est : mur, couche de démolition, tranchée de récupération de matériau(x), bas-fourneaux, fosses, fossés et zones d'épandage de mobilier. Ces derniers correspondent à des lambeaux de niveaux de sols ou/et à des zones de piégeage des artefacts. Le mobilier céramique, à l'exception de celui d'une fosse, est pauvre et peu discriminant. Ces éléments toutefois, peuvent être rattachés aux époques antique et médiévale.

Les indices d'occupation des périodes les plus anciennes, paléolithique (?) ou néolithique (?), malgré un contexte favorable, se résument à deux éclats de silex en position secondaire.

L'occupation la mieux représentée d'un point de vue céramique est l'Âge du Fer, La Tène D. Les tessons ont été retrouvés dans une unique et grande fosse dans le secteur où se situe les vestiges d'activités artisanales. Plus tard, cette structure sera recreusée au Xe ou XIe siècle.

La plupart des vestiges illustrent des activités de réduction de minerai que seules des analyses supplémentaires permettraient de caractériser. Plusieurs structures sont identifiables à des bas-fourneaux sans système d'évacuation des déchets et des rebuts typiques de ces activités (scories) ont été mis au jour. Leur sont associées un mur, un négatif de construction et des zones de démolition. En raison de leur proximité topographique, il est possible que les différents vestiges du secteur sud-est soient synchrones.

Moreau Nathalie

## LE FIEU Les vignes du juge, phase 3 et 4

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur l'extension envisagée de la carrière du Fieu au lieu-dit « Les vignes du juge ».

Quatre cent trente sondages ont été réalisés sur l'emprise des dix neuf parcelles correspondant au projet qui couvre une surface de 350 646 m<sup>2</sup>.

Plus de deux cent cinquante structures archéologiques ont été identifiées sur l'emprise. Elles étaient également accompagnées de vestiges lithiques prélevés en stratigraphie. Parmi ces indices d'occupation humaine, peu d'entre eux ont pu être attribués à une période chronologique. Une analyse spatiale des structures et épandages a donc été entreprise afin de définir des zones d'intérêt archéologique en liaison avec les structures avérées. Elles reposent sur des corrélations spatiales entre

les différentes zones géomorphologiques, les fossés de drainage non conformes au cadastre, les fosses simples, complexes, avec ou sans remplissage charbonneux, les fours et les épandages lithiques.

Les quatre secteurs ainsi déterminés correspondent à un habitat médiéval, à une implantation datée du Bronze ancien/Bronze moyen 1, à une vraisemblable extension de l'implantation protohistorique mais avec une densité moindre de structures archéologiques, à un bas-fond humide entouré de témoins d'activités techniques exploitant des matières organiques attribuables aux périodes récentes, médiévale ou moderne.

Migeon Wandel

## FLAUJAGUES Gaberot

Ce diagnostic a été provoqué par un projet d'extension de gravière situé au lieu-dit Gaberot. L'opération archéologique a été scindée en trois phases dont celle-ci est la première.

Le terrain concerné, d'une superficie de 16500 m<sup>2</sup>, a fait l'objet de vingt-huit sondages, ce qui a permis de couvrir 6,5 % de la surface menacée. La totalité des sondages a permis d'atteindre le toit de la terrasse fluviale. Deux fonds de petites fosses ont été identifiés à une profondeur de 40 cm et, malgré un doublement des tranchées, aucun autre ouvrage n'a été repéré. Ces structures ne

contiennent aucun mobilier datable mais d'autres ont livré quelques fragments d'aspect protohistorique.

Le secteur porte de nombreuses traces de sous-solage profond (40 cm et jusqu'à 60 cm).

Il est donc probable qu'un habitat se situe à proximité de ce secteur, mais sur les parcelles sondées, la très faible densité de vestiges, la quasi-absence de mobilier jointes à la constatation d'une importante érosion d'origine anthropique nous empêche d'envisager la présence d'une occupation humaine réellement caractérisable.

Sandoz Gérard

*Haut-Moyen Âge*

## GIRONDE-SUR-DROPT Église Notre-Dame

La campagne 2016 visait à affiner la première évaluation sur l'église Notre-Dame, amorcée en 2011 (BSR 2011, p. 111-112) avec des attentes plus précises en terme de planimétrie et de chronologie. En effet, l'opération de 2011 avait conclu à une origine carolingienne du chevet à sept pans ouvert sur une nef conforme à la largeur actuelle ; les élévations visibles étant estimées du XVe siècle. Une annexe au sol de tuileau, altimétriquement compatible avec le sol de la nef, avait été rencontrée à l'extérieur côté nord, laissant supposer l'extension du complexe ecclésial au-delà du strict plan de l'église actuelle.

En concertation avec la municipalité, qui nous a apporté un soutien logistique sans faille, trois sondages ont été menés dans et au dehors de l'édifice : au contact du revers du mur du chevet polygonal, dans l'angle sud-ouest de la nef actuelle, contre le mur sud à l'extérieur.

Cette campagne d'archéologie sédimentaire aux contours assez classiques avait pour finalité d'explorer le sol pour parfaire le plan de l'église du premier état. Lui était adossée une étude de bâti du mur intérieur du chevet dans sa partie basse non restaurée, conservée derrière une plinthe (C. Gensbeitel/M. Uberti), et de l'élévation extérieure d'un pan de mur nord-est du chevet conservant une fenêtre primitive murée. En outre, l'étude était complétée par le relevé d'une pierre de consécration romane inédite, en remploi dans la nef du XVe siècle (M. Uberti). Enfin, des prélèvements de mortier et de sol ont été effectués pour des datations OSL monograin dans le cadre du projet Région ModAq (P. Guibert).

Les trois sondages réalisés en 2016 enrichissent les conclusions de 2011.

Contre le mur de chevet, la partie antérieure d'une sépulture est retrouvée, avec un individu adulte en décubitus dorsal. Il devait être inhumé dans un coffrage de bois disparu, maintenu par des blocs calcaires et des gros morceaux de tuileau. L'ensevelissement de cet individu a perturbé les niveaux archéologiques en plus de l'activité de fouisseurs. On devine néanmoins le

niveau d'un sol de tuileau démantelé, correspondant au ressaut intérieur du mur de chevet.

Dans l'angle sud-ouest de la nef, ce sol de tuileau est rencontré sous à peine 40 cm, adhérent à l'angle de deux murs. La reprise de l'élévation est nette entre le mur prismé du Haut Moyen Âge et la construction du XVe siècle. Un sondage destructif dans le sol construit a mis en évidence la solidité de la structure et justifié sa pérennité. Il est établi sur un radier posé lui-même sur un sol de terre nivelé. Dans le radier, figurait un tore de base de colonne en marbre blanc, probablement antique.

Dans le sondage, pratiqué dans le presbytère et au contact du mur extérieur méridional, la lecture des vestiges environnant l'édifice du premier état a été perturbée par la construction d'un four à chaux d'époque moderne appuyé au mur gouttereau et fortement encaissé. Malgré tout, un lambeau de mur préroman et la souche d'un sol de tuileau y adhérent sont constatés.

En résumé, sur un terrain vierge de constructions antérieures, s'établit une grande église à chevet polygonal et comportant une vaste nef que le plan de l'église du XVe siècle actuellement conservée ne ferait que reprendre. Se pose par conséquent la question de la portée de la charpente (actuellement charpente à entrants de 1510) et de possibles supports intermédiaires sur une largeur mesurée de 11 m. Le sol de tuileau d'une rare qualité s'étend partout et joindrait les différents espaces liturgiques sans rupture altimétrique. A l'extérieur, des annexes sont décelées au nord et au sud, dont une nouvelle fois il n'est pas possible de définir les contours. Cependant, l'existence d'un complexe bâti excédant un statut de simple église paroissiale semble se confirmer. L'analyse du rare mobilier céramique, les datations radiocarbone et l'OSL actuellement à l'étude devraient conforter une chronologie haute dans un type d'édifice peu fréquent en Aquitaine, au vocabulaire de formes bien distinct de l'architecture romane.

Gaillard Hervé, Gensbeitel Christian

## HURE Gaberot

Dans le cadre de l'aménagement du bourg de Hure, prévu sur quatre années, un diagnostic a été prescrit en anticipation sur la parcelle ZK 161, destinée à l'aménagement de voirie et d'espaces verts. Le projet s'étend sur 212 m<sup>2</sup>.

Hure est connu pour ses mosaïques et son occupation antique. X. Charpentier a fait une synthèse de ces connaissances après une campagne de fouille près de l'église du Bourg, en 2002, dans la *Revue Archéologique de Bordeaux*. Nous n'avons pas trouvé de traces de cette époque au cours du diagnostic.

Seules quelques structures appartenant à la période moderne ont été mises au jour sous d'épais remblais et colluvions.

Ces structures n'apparaissent pas sur le cadastre napoléonien de 1827.

Ce sont peut-être les fondations d'importants aménagements liés au creusement du canal latéral de la Garonne qui débute en 1839, achevé officiellement en 1856.

Silhouette Hélène

## LÈGE-CAP FERRET Rue des Grèbes

La prescription d'une fouille d'archéologie préventive rue des Grèbes fait suite au projet de division parcellaire et à la démolition d'un blockhaus appartenant au point d'appui n°37 dit de Bélisaire (Ar37) comprenant cinq édifices destinés à contrôler et protéger ce secteur du bassin d'Arcachon et les accès vers Bordeaux. Le blockhaus est construit en 1943 sur la base du plan standardisé n°502 (*Regelbau 502 Doppelgruppenunterstand*) et a la particularité d'avoir été utilisé comme infirmerie (fig.1).

La fouille a porté sur une analyse détaillée des éléments structurels et sur d'éventuelles modifications mises en œuvre par rapport au modèle standardisé afin d'adapter à l'ouvrage un usage médical.

L'intervention a consisté dans un premier temps aux relevés topographique et planimétrique de l'édifice. Relevés accompagnés d'une lasergrammétrie et d'une couverture photographique des éléments constitutifs de l'ouvrage afin d'élaborer une documentation pérenne en vue d'une potentielle valorisation (fig.2).

Excepté la façade orientale, le blockhaus est entièrement recouvert par le sable dunaire. Le monument est en bon état sanitaire même si des fissures sont à signaler le long des entrées. Son emprise au sol est de 140 m<sup>2</sup> (14,80 m x 9,50 m) pour une hauteur estimée à plus de cinq mètres. La dalle de surface ainsi que les murs extérieurs ont une épaisseur de 2 mètres tandis qu'en interne les murs sont épais de 0,80 m.

Deux entrées aménagées sur la façade nord-est permettent d'accéder à l'intérieur de l'ouvrage (fig.3). D'une surface utile de 55 m<sup>2</sup>, il est organisé en cinq espaces : deux pièces d'entrées avec armoire de désinfection (n°1), un sas anti-gaz (n°2), un local des

troupes (n°3) et une salle d'observation (n°4). De la période militaire il ne subsiste que peu d'équipements si ce n'est des grilles d'aération, des conduits de ventilation, des composants du système électrique et téléphonique ainsi qu'un dallage de sol. Les éléments remarquables concernent des attaches de lits tubulaires dans le local des troupes ainsi qu'un râtelier et un périscope toujours en place dans la salle d'observation.

Outre l'aspect descriptif, la prise en compte de ce type de monument dans le cadre de l'archéologie préventive amène aussi à s'interroger sur le devenir à donner aux vestiges de la Seconde Guerre mondiale qui ne se limitent pas qu'au Mur de l'Atlantique (camps pour la troupe, lieux de détention et infrastructures diverses) et dont il est à déplorer de nombreuses et rapides disparitions 72 ans seulement après la fin du conflit.

Le Boulaire Antoine

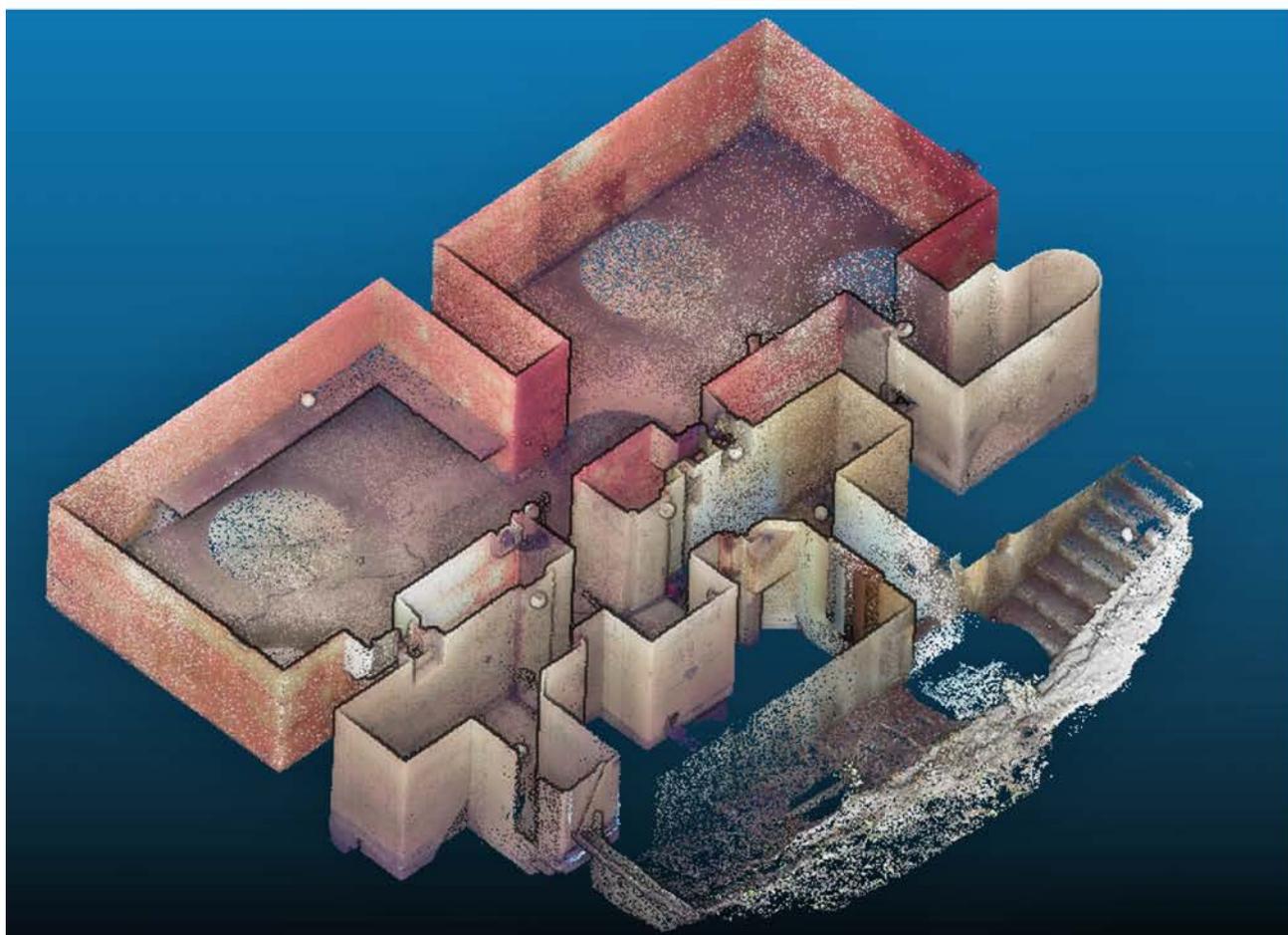
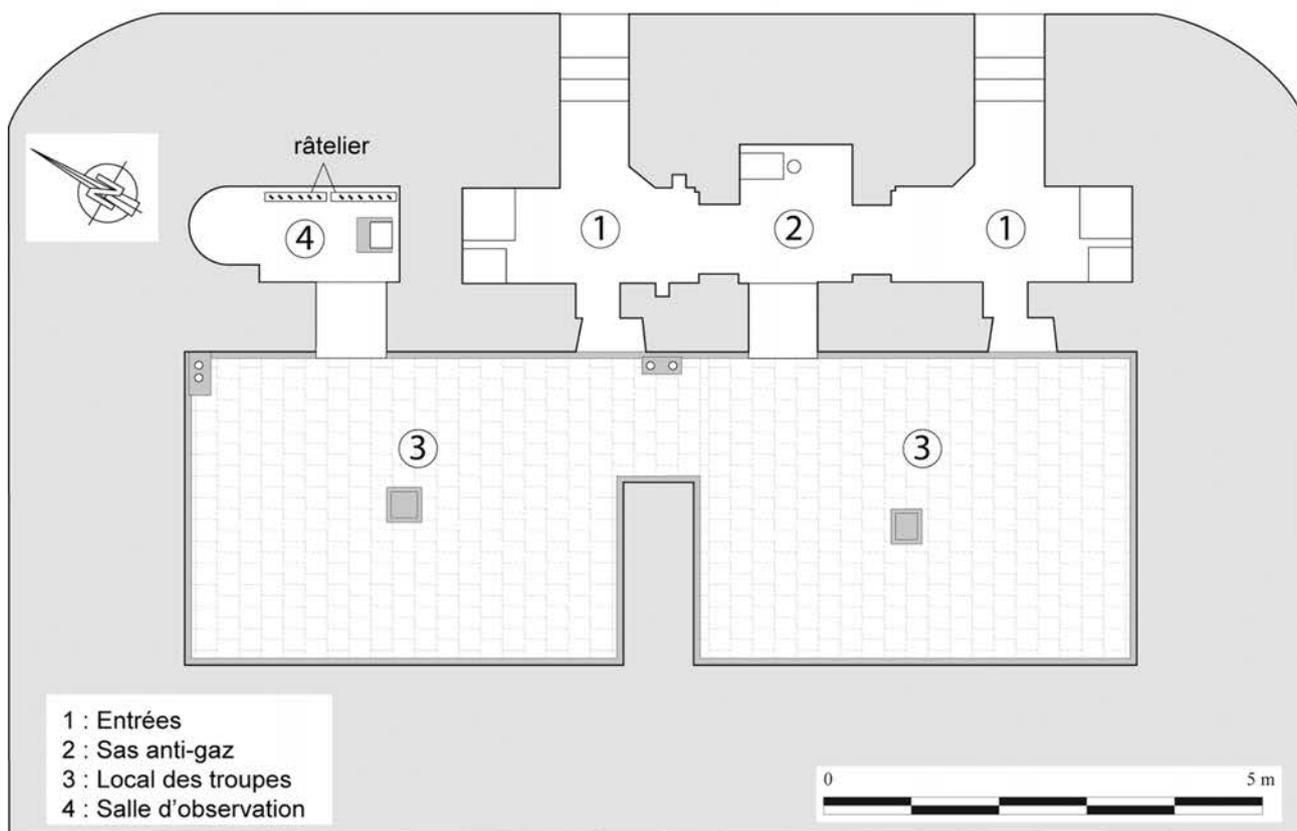
- CHAZETTE (A.), DESTOUCHES (A.), TOMINE (J.) et PAICH (B.) - *Atlantikwall, Mythe ou réalité*, Ed. Histoire et Fortifications, 2008, 480 p.
- DESQUESNES (R.) - *Atlantikwall et Sudwall. La défense allemande sur le littoral français (1941-1944)*, Thèse de doctorat, Caen, Université de Caen, 1987, t. I et II, 803 p.



*En haut : Vue du blockhaus R502 (source : service historique de la Défense) (en haut à gauche : détail du cartouche intérieur) Crédit Inrap.*



*En bas : Lasergrammétrie de la façade orientale. Cliché Inrap.*



Plan et modélisation du blockhaus R502 (Dao : Inrap).

## LIBOURNE

### 23 Rue Jean Jaurès

Le projet de restructuration de l'école du centre, rue Jean-Jaurès, a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic. La parcelle concernée par les travaux se trouve dans le quadrant sud-est à l'intérieur du périmètre urbanisé de la bastide fondée en 1270.

Les cinq sondages de longueurs inégales qui ont été ouverts n'ont pas permis de mettre en évidence d'occupations antérieures à la création de la bastide, ni même que de niveaux archéologiques de cette époque.

En cela, les observations semblent corroborer l'étude (Bochaca, 1995) réalisée à partir du terrier de 1459. Celui-ci établissait à la suite de la guerre de Cent ans un « état des lieux » pour la bastide et n'indiquait pas de bâti ou d'activité à l'endroit de notre intervention.

Les plus anciennes traces d'occupation se limitent à la présence constante sur les niveaux de graves du substrat d'une couche anthropisée brune qui ne paraît pas antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle voire au début du XVII<sup>e</sup>. Dans cette couche sont fondés des murs de peu d'épaisseurs dont les axes sont alignés sur ceux du parcellaire et de la trame viaire orthogonale de la

bastide. Ils sont constitués de matériaux hétérogènes liés au mortier de sable. Ils pourraient être le premier témoignage de constructions sur la parcelle.

Ces murs sont en partie récupérés et une nouvelle construction est édifiée. Celle-ci n'a pas du tout les mêmes caractéristiques. Les murs sont plus épais mais ne témoignent pas forcément d'un soin extrême dans la mise en œuvre des matériaux. Aucune trace de bâti n'apparaissant sur le cadastre de 1808, ce bâtiment est sans doute antérieur à cette date, peut-être à mettre en relation avec les écuries qui occupaient l'espace sous l'Ancien Régime.

L'école, construite dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle dans des bâtiments qui occupent la partie est de l'îlot, est augmentée de constructions côté ouest sur des parcelles acquises par la municipalité en 1859. Elles donnent à l'ensemble à partir de la seconde moitié du siècle la physionomie qu'elle présente encore aujourd'hui.

Ducournau Bertrand

## MARCHEPRIME

### Croix d'Hins

Anticipant un projet de lotissement sur la parcelle AO 6p au lieu-dit Croix-d'Hins, à la demande du futur acquéreur et aménageur, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 3800 m<sup>2</sup>.

Le territoire de la commune de Marcheprime a été occupé très tôt, dès l'époque antique. Il s'agissait d'une halte entre l'estuaire de la Leyre et Bordeaux, la voie romaine passant par Cestas et reliant Bordeaux à Dax.

Une voie antique traverse le territoire de la commune de Marcheprime qui reliait dans un premier temps

Bordeaux (*Burdigala*) à Lamothe (*Boii*), puis Lamothe à Sanguinet (*Losa*) puis Mimizan (*Segosa*). Cette voie n'a été observée en prospection aérienne et au sol que dans sa portion entre Sanguinet et Mimizan.

Bien que la présence d'une voie antique reliant Bordeaux à Lamotte soit très attendue, aucun indice n'a été relevé sur le lieu même du diagnostic d'une voie de communication ancienne.

Silhouette Hélène

## MÉRIGNAC

### Avenue de l'Alouette

Cette opération de diagnostic devance le projet d'installation d'un poste électrique, afin de couvrir une hausse de la demande du réseau électrique.

Une seule structure est avérée ; il s'agit d'une portion de fossé référencé sur le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle. Il persiste les soupçons d'un paléochenal, au travers

d'effondrements du substrat argileux. À son aplomb, la sédimentation est manifestement liée à une ancienne activité hydrique. Les conditions défavorables (inondations, instabilité des bermes, traficabilité réduite) ont fortement pénalisés les investigations.

Gérardin Cédric

## MÉRIGNAC

### 345 Avenue Aristide Briand – Le Pontic

Ce diagnostic archéologique a été prescrit suite à une demande de permis de construire sur un terrain appartenant à une zone de présomption de prescription archéologique « Veyrines ». Sur les 6049 m<sup>2</sup> prescrits, seuls 1304 m<sup>2</sup> étaient accessibles. Quatre tranchées ainsi que deux fenêtres complémentaires ont été réalisées sur une surface totale de 215 m<sup>2</sup>.

L'opération a mis au jour un petit nombre de structures témoignant de la fréquentation des lieux à partir de la période médiévale, et plus probablement autour des XIIe et XIIIe siècles. Celles-ci apparaissent à une profondeur comprise entre 50 et 60 cm et elles ont toutes été découvertes dans le quart sud-ouest de

la zone accessible. La nature de cette occupation est indéterminée. La concentration des vestiges datés de la même période au sud-est du diagnostic effectué au Pas de l'Âne (cf. notice suivante), situé à 80 m à l'ouest, pourrait témoigner de la densification de l'occupation de cette période dans ce secteur.

L'opération a également livré les vestiges d'une fosse de nature indéterminée, apparaissant à 35 cm sous le niveau de sol actuel, attestant de la fréquentation très limitée des lieux à l'époque moderne.

Bonnenfant JérémY

## MÉRIGNAC

### 361 avenue Aristide Briand « Au Pas de l'Âne »

Ce diagnostic archéologique a été prescrit suite à une demande de permis de construire sur un terrain concerné par la zone de présomption de prescription archéologique « Veyrines ». Sur les 9945 m<sup>2</sup> prescrits, seuls 3760 m<sup>2</sup> étaient accessibles. Cinq tranchées ainsi que plusieurs fenêtres complémentaires ont été réalisées sur une surface totale de 431 m<sup>2</sup>.

L'opération de diagnostic archéologique du Pas de l'Âne a mis au jour un certain nombre de structures témoignant de l'occupation des lieux à partir de la période médiévale. Les plus récentes d'entre-elles apparaissaient dès 15 cm de profondeur tandis que les plus anciennes se rencontraient entre 50 et 65 cm de profondeur.

Les premières traces de cette occupation datent d'une période comprise entre le XIIe et le début du XIIIe siècle. Elles ont été découvertes pour l'essentiel à l'extrémité sud-est de la zone accessible. Les fosses et trous de poteaux ainsi mis au jour, tout comme le matériel qui y a été découvert, pourraient témoigner de la proximité d'une occupation domestique. Ces structures pourraient être mises en relation avec les découvertes de la même époque effectuées sur le site du Pontic, qui est situé à tout juste 80 m à l'est du Pas de l'Âne.

L'opération a livré également, une série de fossés datés de la transition des XIVe et XVe siècles. Ils sont d'orientation sud/nord et sont interprétés comme un système visant à drainer les terres afin d'exploiter le terrain situé au sud du ruisseau des Ontines. Quelques

indices montrent qu'un parallèle peut être établi avec les découvertes de la même période effectuées à l'occasion de la fouille de sauvetage de 2002 du site 2 de la VDO.

La période moderne n'a été appréhendée au cours de la fouille que par le biais d'un imposant fossé d'orientation sud/nord, scellé par des apports riches en matériel céramique (tessons de poteries et TCA) datable de la transition des XVIe et XVIIe siècles. De tels fossés aux orientations globalement similaires et datés de la même période ont été découverts à l'occasion du diagnostic archéologique du 305 Avenue Aristide Briand et *a priori* aussi lors de la fouille en 2002 du site 2 de la VDO. Ils sont interprétés comme des fossés marquant le parcellaire et permettant le drainage des sols.

Les vestiges archéologiques de la période contemporaine ont été rencontrés dans presque toutes les tranchées de diagnostic. Ils témoignent, de la gestion des eaux, (avec les découvertes de plusieurs drains, canalisations et d'un collecteur d'eaux maçonné) et du terrassement du secteur (avec l'apport de terre superficielle). On retrouve également des aménagements liés à l'agrément (un terrain de tennis, des fosses de plantations et un chemin à l'emplacement d'un ancien jardin) et des perturbations récentes (creusement pour dessoucher des arbres et mise en place d'un système d'assainissement).

Bonnenfant JérémY

## MÉRIGNAC

### ZAC Centre-ville îlot 2

### 25 place Charles de Gaulle

Dans le cadre du réaménagement du centre-ville de Mérignac, une opération de diagnostic archéologique a été prescrite sur le dernier îlot concerné par les travaux. Deux îlots précédents ayant déjà fait l'objet d'une prescription de fouille, il était donc nécessaire de vérifier la présence de vestiges potentiels non loin d'une occupation antique bien attestée, mais également de l'église Saint-Vincent et de son cimetière médiéval et moderne.

Les sondages ont été effectués sur une emprise effective de 4065 m<sup>2</sup>. Huit tranchées ont ainsi été réparties sur l'îlot afin de diagnostiquer une surface totale de 400 m<sup>2</sup>. Le substrat a été atteint dans tous les sondages, dont la profondeur n'a pas excédé 1,30 m. Deux sondages profonds de 1,80 m et 2,60 m ont tout de même permis de préciser le contexte géologique.

Bien que très restreint, le mobilier céramique récolté indique que l'occupation anthropique de cet îlot ne remonte pas au-delà du XIIe siècle. Aucun vestige

antique, mobilier ou immobilier, n'a été observé au cours des investigations. Les parties occidentale et septentrionale de l'îlot n'ont livré que peu d'indices d'occupation. Il s'agit principalement de fosses ou de fossés qui pourraient remonter à la période médiévale et/ou moderne.

En revanche, le fait le plus marquant est la découverte d'un cimetière observé dans trois tranchées réalisées dans l'angle sud-est de l'emprise. Le niveau d'apparition des fosses se situe autour de 0,70 m en dessous du niveau du sol actuel. Son utilisation pourrait remonter au XIIe siècle ou au début du XIIIe, bien qu'une occupation durant la période moderne ne soit pas exclue. Cet espace funéraire, qui semble circonscrit par deux fossés au nord, est à mettre en relation avec l'église Saint-Vincent et son cimetière déjà abordé dans la parcelle limitrophe lors d'une fouille en 2009.

Michel Gazeau Céline

## MIOS

### Rue de l'abreuvoir

Le projet de construction d'une maison individuelle, au nord du fleuve côtier de la Leyre, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur 600 m<sup>2</sup>. Le terrain est situé à environ 10 m d'altitude. Deux tranchées parallèles ont permis d'ouvrir plus de 10 % de l'emprise totale pour une profondeur variant entre 0,90 et 1 m.

Les premiers vestiges ont été mis au jour sur la commune à la fin du XIXe siècle, avec la découverte de fragments de mosaïque et d'un sarcophage mérovingien à proximité du portail de l'église. Une nécropole antique à incinération a un peu plus tard été attestée au lieu-dit L'Arrat, sur la pente sud d'une petite colline qui domine le bourg. Il faut ensuite attendre les années 1980 pour

trouver les traces d'une occupation protohistorique avec l'exhumation de très nombreuses céramiques de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer sur la rive gauche du ruisseau d'Andron. Enfin, deux opérations de diagnostic menées en 2010 par l'Inrap rue Saint-Jean ont montré des éléments de cuve de sarcophage médiéval et des murs de l'époque contemporaine.

Au cours de ce diagnostic, les deux sondages réalisés ont dévoilé deux fosses sans mobilier et n'apportent donc pas d'informations supplémentaires pertinentes sur l'occupation le long du cours de la Leyre.

Tregret Mathieu

## MIOS

### La gare nord - Rue de l'abreuvoir

Un morcellement de deux parcelles en vue d'aménager trois lots constructibles a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic sur une surface de 2169 m<sup>2</sup>.

Le secteur du bourg a montré de nombreuses découvertes isolées antiques et médiévales depuis le XIXe siècle alors qu'aux alentours du ruisseau d'Andron tout proche, ce sont de très nombreuses céramiques de l'Âge du Bronze et de l'Âge du Fer qui ont été mises au jour.

Le diagnostic a mis en évidence de la céramique du Néolithique d'une part et du Bronze Final au Premier

Âge du Fer d'autre part. Malheureusement, ces éléments apparaissent hors structure, en position secondaire, et ne sont donc pas forcément en lien avec une quelconque forme d'habitat sur la parcelle diagnostiquée.

Un seul tesson antique a été prélevé à la surface d'un fossé, ce dernier fournissant surtout de la céramique médiévale. Le développement du bourg de Mios à l'époque moderne n'est attesté que par des éléments de tuiles et de très rares céramiques en position résiduelle.

Tregret Mathieu

## MONSÉGUR Neujon ouest

Deux sondages ont été réalisés sur le site de l'ancienne église Saint-Félix de Neujon, au sud-ouest de la bastide de Monségur, dans le cadre d'une thèse de doctorat sur l'implantation des premières églises en Aquitaine. Celui-ci avait fait l'objet de fouilles programmées et de campagnes de restauration entre 1966 et 1986 par l'association GAMS, sous la direction de Serge Camps.

Les structures alors mises au jour évoquent la partie résidentielle d'un habitat de type *villa*, organisée autour d'une cour à péristyle. Elle paraît occupée entre le I<sup>er</sup> siècle et la fin du IV<sup>e</sup>. À la fin du Ve ou au début du VI<sup>e</sup>, trois nouveaux murs délimitent un bâtiment quadrangulaire, auquel est accolé au sud un second espace où sont installées des sépultures. L'ajout d'une abside à la pièce nord précise sa fonction cultuelle. La paroisse Saint-Félix de Monségur est mentionnée pour la première fois au XIII<sup>e</sup> siècle.

L'intervention sur des zones peu investies lors des campagnes précédentes avait pour but d'obtenir

de nouvelles données stratigraphiques pour préciser le phasage de l'édifice cultuel et étudier le traitement des structures antiques au cours du Moyen Âge. Dans un premier sondage, implanté à l'extérieur du bâtiment, à l'aplomb du mur septentrional de la nef, treize sépultures en coffrage, entourées de pierres ou contenant périssable, ont été fouillées ; elles reposent sur les niveaux antiques, dont une partie doit encore être dégagée. Le second sondage, à l'intérieur du chevet, a permis d'observer les fondations du mur oriental et de l'abside. Deux individus ont été mis au jour, perturbés par le creusement d'un silo.

L'étude du mobilier est en cours et une nouvelle intervention est prévue en 2017. Les données recueillies devraient permettre d'affiner la chronologie de l'aménagement et du développement d'un lieu de culte à Neujon, avant son abandon au courant du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ehrhardt Christelle

## PESSAC 8 voie romaine

En novembre 2016, un diagnostic archéologique, mené par le centre d'archéologie préventive de Bordeaux Métropole, a été réalisé sur les parcelles à proximité de l'avenue de Tuileranne. Elle devançait le projet d'installation d'un restaurant et d'un retail-park.

L'opération a permis de mettre au jour des structures archéologiques qui se concentrent sur la partie est du site. Il s'agit de fosses d'extraction d'argile et de lambeaux de fossés. Toutes ces structures sont datées

du XIX<sup>e</sup> siècle. Un chemin plus récent, traversant le site du nord au sud, a été localisé dans trois des sondages et sa présence est attestée par ailleurs grâce à des photographies aériennes du début du XX<sup>e</sup> siècle. Le diagnostic n'a pas permis la découverte de structure archéologique antérieure à l'époque contemporaine.

Maccanin Lisa

## PINEUILH Bologne

Cette intervention a été déclenchée par un projet de vente de terrain au lieu-dit Bologne.

Le secteur à diagnostiquer, d'une superficie totale de 2461 m<sup>2</sup>, se situe sur le bord sud du contournement de Sainte-Foy-la-Grande (RD 936) et à 2 km au sud du cours de la Dordogne. La parcelle, de forme rectangulaire, présente un très léger pendage du sud-est au nord-ouest.

Cinq sondages ont été réalisés, d'une longueur moyenne de 22 m pour une largeur de 2 m. Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale s'établit ainsi à 9 % environ.

Aucun aménagement anthropique n'a été identifié. Le mobilier archéologique est quasiment absent excepté dans le sondage 3, où quelques tessons médiévaux ont été découverts.

Sandoz Gérard

# LA RÉOLE

## La Grande École (27-29, rue André Bénac)

La « Grande École », qui tire son nom du collège municipal qu'elle abrita de 1518 à 1805, est un monument médiéval emblématique de la ville de La Réole. Cet édifice civil, de style roman tardif, construit vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, fait partie d'un ensemble immobilier plus vaste, classé Monument historique depuis 2004. La Grande École, comme le bâtiment mitoyen appartenant au même ensemble, formait une portion de la seconde enceinte de la ville qui fermait le quartier de la Salargue et dominait le ruisseau du Pimpin, aujourd'hui canalisé sous l'actuelle avenue Jean Delsol.

L'édifice, sur lequel seul Léo Drouyn s'était jusque là attardé, vient de faire l'objet d'une étude d'archéologie du bâti approfondie à la demande de son propriétaire. Dans le cadre de cette opération, un modèle 3D du bâtiment et une orthoimage de la façade principale (relevé photogrammétrique par corrélation dense effectué par Archéotransfert – Archéovision UMS 3657) ont été dressés afin de réaliser des plans en coupe et en élévation ainsi qu'un relevé pierre à pierre de la façade formant l'enceinte. Divers sondages ont été pratiqués dans les enduits des différents murs et trois sondages sédimentaires ont été ouverts dans le sol de la cave.

Loin de l'image parfois véhiculée d'une façade austère et secondaire, le mur oriental, tourné vers la campagne, est le témoin d'une construction très soignée (fig. 1). Il présente une façade composée, régulièrement renforcée par trois contreforts plats et rythmée par plusieurs corniches et retraits encadrant de nombreuses ouvertures. Pas moins de quatre portes et deux grandes fenêtres géminées ajouraient cette portion d'enceinte lors de la phase initiale. De multiples percements postérieurs

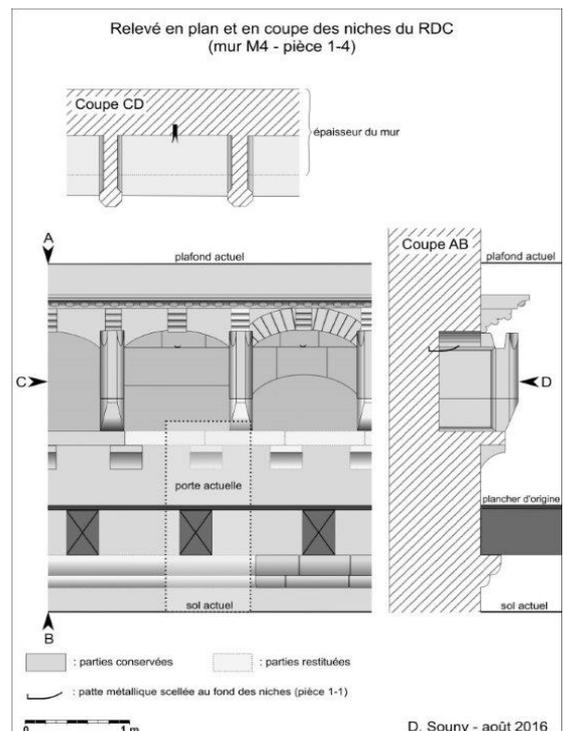
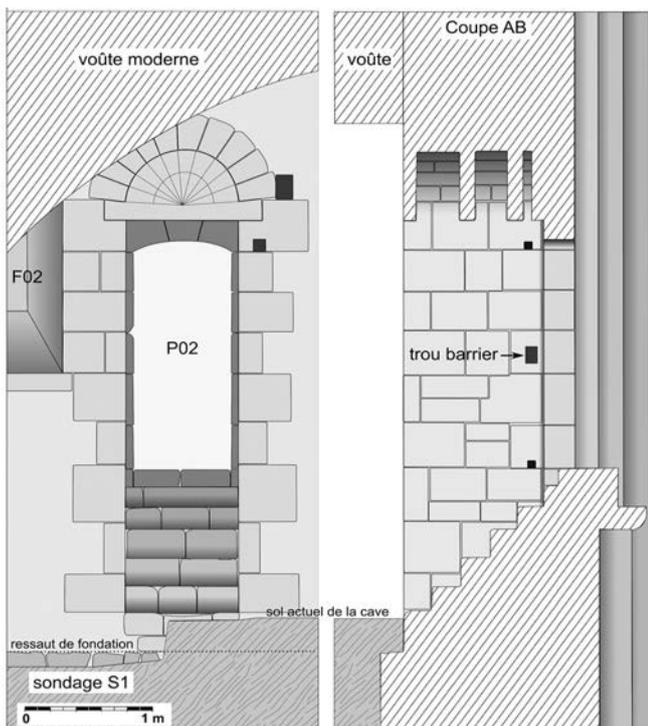
et remontages brouillent aujourd'hui la lisibilité de l'état initial dont des restitutions ont pu être proposées.

Afin de compenser la pente, très prononcée entre la rue et le ruisseau du Pimpin (environ 12 m de dénivelé à l'origine), le premier niveau du bâtiment constitue un soubassement qui renferme une vaste cave, initialement couverte d'un plancher puis voûtée vers 1500. Au-dessus, le rez-de-chaussée sur la rue André Bénac (anciennement rue Sainte-Colombe) était entièrement occupé par une grande salle qui disposait, côté enceinte, d'un imposant balcon ancré à mi-hauteur de la façade.

À l'intérieur, ce bâtiment présente des équipements d'une complexité rarement égalée et à ce jour sans équivalents connus. Il en est ainsi des deux portes de la cave ménagées dans le mur d'enceinte (fig. 2), ou encore de l'impressionnante série de 25 niches qui occupaient les murs de la grande salle et dont seule une infime partie du décor sculpté d'origine nous est parvenue (fig. 3). La fonction primitive de cet édifice atypique, dont la conception ne correspond pas au programme habituel des demeures médiévales, reste inconnue.

Souny David

- Drouyn L., *La Guyenne militaire*, 1865 (reprint 2000), tome 1, p. 152-155, et tome 2, planches 44, 46, 47 et 48.
- Favavel S., Gaborit M., Larrieu B. et Duclot JF., *Léo Drouyn - Les albums de dessin, volume 2. De Saint-Macaire à La Réole et la vallée du Dropt*, CLEM, 1998, p. 134-139.
- Faravel S., « La Réole, du bourg monastique à la ville moderne, essai de topographie historique », dans *Actes du VIII<sup>e</sup> colloque : l'Entre-Deux-Mers à la recherche de son identité, La Réole et Bazas, 22 et 23 septembre 2001*, Langon 2002, p. 21-34.
- Faravel S. (sd), POSHA de La Réole (rapport déposé à la mairie de La Réole et à la DRAC), site n°151.



A gauche : Relevé d'une porte de la cave - A droite : Relevé des niches du rez-de-chaussée  
Cliché D. Souny



*Façade orientale de la Grande Ecole.*

# LA REOLE

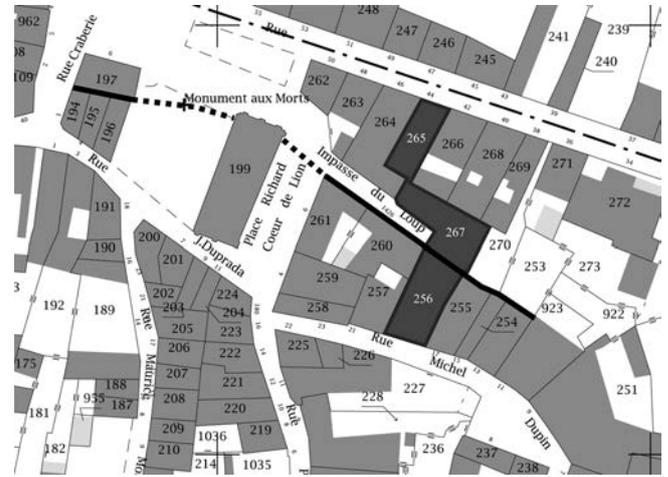
## 44, rue Gambetta (également desservi par la rue Michel Dupin et l'impasse du Loup)

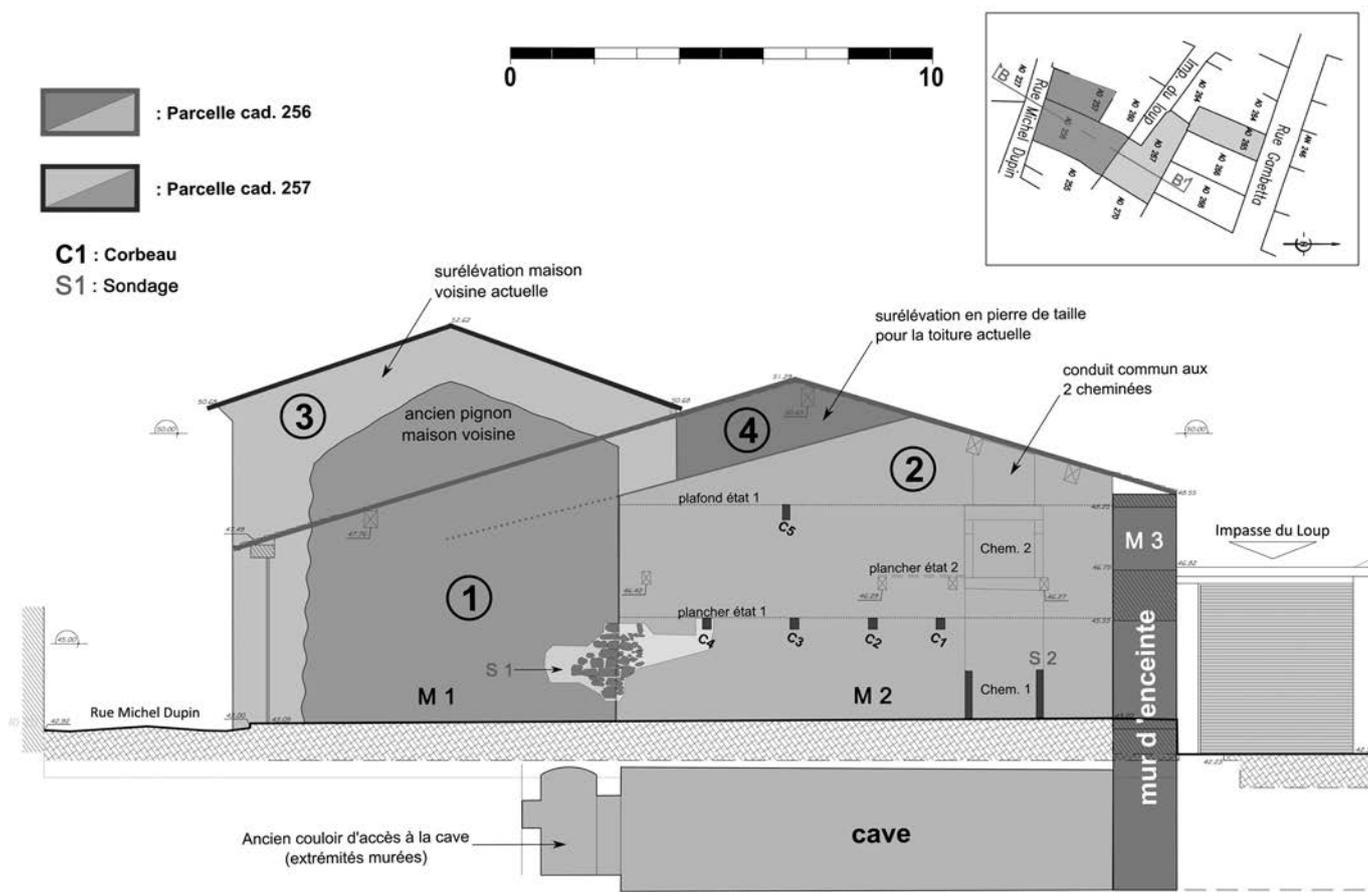
Situé au nord du centre historique de La Réole, à une cinquantaine de mètres à l'est de l'ancien hôtel de ville, l'ensemble immobilier concerné occupe trois parcelles cadastrales réparties de part et d'autre de la première enceinte de la ville (fig. 1). Il est encadré au nord par la rue Gambetta et au sud par la rue Michel Dupin, le cœur d'îlot étant desservi par l'impasse du Loup. À l'état de ruines, ces bâtiments, concernés par un projet immobilier de Gironde Habitat, ont fait l'objet d'une étude archéologique.

Les vestiges les plus anciens consistent en une portion de la première enceinte de la ville (fig. 2). Ce mur du début du XIIIe siècle, édifié en moellons équarris et assisés, mesure 1,50 m d'épaisseur et conserve une élévation de 5 à 6 m. Sa fondation faite de moellons irréguliers liés avec un mortier très dur de chaux et de grave, est aujourd'hui visible depuis une cave, creusée après coup contre l'enceinte. Hormis ce mur, aucune maçonnerie médiévale n'a été repérée ; tous les autres murs appartiennent à des états modernes ou contemporains.

Les vestiges modernes se concentrent à l'intérieur du mur d'enceinte contre lequel fut élevée au XVIe siècle une maison dont ne subsistent que le pignon occidental et la cave voûtée (fig. 3), précédée au sud par un couloir qui devait initialement communiquer avec un escalier menant au rez-de-chaussée. À défaut de pouvoir localiser la façade d'origine de cette maison (en bord de rue ou en retrait ?), l'emprise de la cave permet de restituer l'emplacement de son ancien pignon oriental et donc le plan de l'édifice, barlong, avec une largeur d'environ 8 m. Côté est, cette demeure était isolée de sa voisine par une ruelle qui fut ensuite intégrée au bâti lors de l'agrandissement de l'édifice à la fin du XVIIIe siècle ou au début du XIXe.

Sur les autres parcelles, dépourvues de bâti sur le cadastre de 1828, les constructions sont toutes postérieures à cette date ; jusque-là, il n'y avait à cet emplacement qu'un terrain en pente descendant vers l'actuelle rue Gambetta, située 6 à 7 m en contrebas. À la fin du XIXe siècle, fut construite la maison qui borde la rue Gambetta (actuel n°44). Elle présente une façade en pierres de taille, de construction soignée, avec des





Relevé phasé du mur ouest du bâtiment rue Dupin (Infographie D. Souny sur fond de plan Ph. Escande – géomètre)

## SADIRAC Farizeau

Cette opération a été provoquée par un projet de division parcellaire situé sur la commune de Sadirac, au lieu-dit Farizeau-nord, non-loin du hameau de Lorient.

Le terrain concerné, de petite taille (400 m<sup>2</sup>), a fait l'objet de trois tranchées, ce qui a permis de couvrir 14 % de la surface menacée. Deux tranchées ont atteint le toit de la terrasse fluviale. L'une d'elles (Sd2) portait la trace d'un puits cylindrique de 1,50 m de diamètre pour 2 m de profondeur. Le comblement, apparemment rapide de ce puits n'a livré aucun élément de mobilier qui aurait permis de le dater. Il s'agit très probablement

d'un puits d'extraction d'argile « bleue », avorté. Ce type d'aménagement a déjà été mis en évidence sur le territoire de la commune (Béague 2010). Il est avorté car l'excavation d'origine, bien que poussée jusqu'à la terrasse, n'a pas traversé de couche d'argile « bleue ». Bien que son comblement soit dépourvu de tout mobilier, nous pouvons envisager une datation probable au cours des XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles.

Sandoz Gérard

La réhabilitation pour habitation d'une des trois plus anciennes maisons formant le noyau originel du « village » de Blayet, a occasionné la réalisation d'un diagnostic archéologique. La particularité majeure du site est la présence, dans le jardin, d'un four de potier d'époque moderne encore en élévation. Ce dernier avait déjà fait l'objet d'une étude partielle en 1980 montrant un mode de fonctionnement similaire aux autres structures de cuisson modernes connues de Sadirac (superposition des chambres de chauffe et de cuisson avec entrées opposées). En revanche, son plan au sol carré se distinguait des plans circulaires communément observés pour ces fours (cf. le four du Casse) et pouvait laisser supposer une utilisation précoce. Des observations de la butte tessonnière accolée contre la paroi ouest du four avait, alors, permis de le dater du milieu du XVIIe siècle.

L'objectif de l'opération était de mettre en évidence la présence de liens stratigraphiques prouvant la contemporanéité de fonctionnement et d'utilisation des bâtiments et du four et d'en préciser la chronologie d'occupation, sachant que certains éléments d'architecture de la façade principale de la maison sont aussi caractéristiques du XVIIe siècle.

Trois tranchées ont été réalisées à proximité immédiate de la maison, deux en direction du four et une dans la grange récente accolée à la façade ouest de l'habitation.

Les principaux vestiges mis au jour concernent des niveaux de sol soit intérieurs, comme dans la grange, et contemporains des premiers états de l'habitation, soit extérieurs, sols de circulation entre la maison et le four et constitués de cassons de terre cuite. En avant du four, ont également été découverts les restes de maçonneries d'une petite construction en pierres calcaires, mentionnée sur le cadastre napoléonien, montrant aussi plusieurs états et visiblement en relation directe avec l'utilisation du four. Cette structure était comblée par un dépotoir constitué de rebuts de cuissons et de plusieurs fragments de canalisations en terre cuite assez récents.

En raison de l'exiguïté du terrain, le lien entre les niveaux de circulation extérieurs et la tessonnière n'ont pu être observés.

Ainsi, il apparaît que des vestiges contemporains de l'activité du four sont encore conservés et ce sur une période s'échelonnant du XVIIe au XXe siècle, en lien avec la maison et la grange qui ont subi, au cours de cette période, plusieurs transformations et modifications.

Il est à noter que cet ensemble (maison, grange et four) semble s'inscrire dans un autre plus important, composé au moins du bâtiment mitoyen à la grange à l'ouest et dont les murs sont montés avec des pots à mélasse et des fragments de cônes à sucre dont des rebuts de production ont été mis au jour dans la tessonnière et dans le dépotoir.

Guériteau Armelle



Façade sud du four et entrée de la chambre de chauffe. Cliché A. Guériteau

## SADIRAC Le Ruzat

Cette intervention a été initiée par un projet de division parcellaire. Le secteur à diagnostiquer se trouvait au lieu-dit « Le Ruzat » à un kilomètre au sud du bourg. La parcelle, de 1136 m<sup>2</sup>, se situe à une altitude moyenne de 72 m Ngf, au sein de l'ancien domaine potier du Ruzat, sur le côté est d'un des corps de bâtiment principaux et non loin de l'ancien four.

Quatre sondages ont été réalisés, d'une longueur cumulée de 70 m pour une largeur de 2 m. Le ratio entre la surface ouverte et la surface totale s'établit ainsi à 12 % environ.

Bien que le diagnostic se situe au cœur du domaine potier du Ruzat, dont l'activité remonte au moins au début du XVII<sup>e</sup> siècle, aucun témoin direct de cette industrie n'a été retrouvé. Les ouvrages repérés sur le cadastre napoléonien (four et bâtiment annexe) se situent malheureusement en dehors de l'emprise.

Seuls trois fossés matérialisant d'anciennes limites cadastrales ont été mis en évidence. Leur datation s'étale entre le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup>.

Sandoz Gérard

## SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC Au Cerisier : une occupation protohistorique et historique

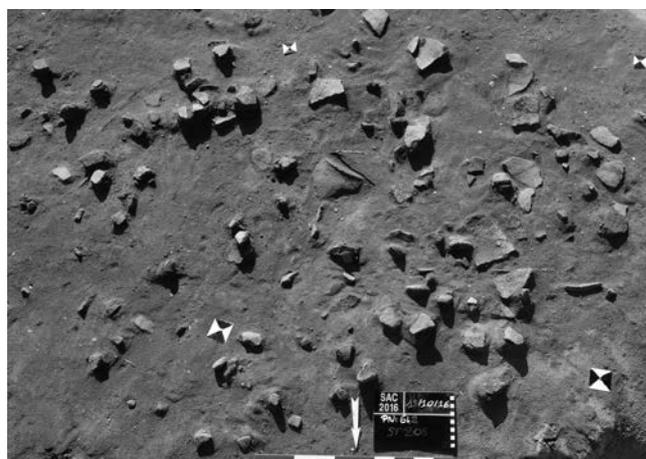
Les fouilles réalisées à Saint-Aubin-de-Médoc en Gironde, localisées au lieu-dit « Au cerisier » font suite au projet de déviation de la RD1215 porté par le Département de la Gironde. La prescription touche deux secteurs distants de plus de 500 m l'un de l'autre : le secteur nord d'une superficie de 7000 m<sup>2</sup> et le secteur sud de 15000 m<sup>2</sup>.

Le site, positionné au sein d'une forêt, se caractérise par une couverture sableuse dite des sables des Landes. Les vestiges sont localisés généralement dans la moitié inférieure d'un niveau de sable brun compact, à une moyenne de 60 cm par rapport au niveau actuel.

Au total le site a livré 155 structures en creux : 53 en zone sud et 102 en zone nord.

En zone sud, seul le fond des fosses est conservé sur 10 à 20 cm de profondeur. Au sein du niveau, le mobilier est présent de façon très éparse. Il concerne à la fois le Néolithique récent, le Bronze moyen et l'époque médiévale. Seule une concentration de céramique et lithique a été découverte au nord-ouest appartenant au Bronze moyen. Ces vestiges remaniés ne constituent pas un lambeau de sol préservé. Enfin, signalons la présence d'un puits au sud de l'emprise traversant un niveau d'argile sableuse gris clair présente très ponctuellement sur le site (figure 1). La structure a été traitée mécaniquement sur 4,50 m de profondeur puis, pour des raisons de sécurité, à la tarière jusqu'au fond du creusement. Elle a livré peu de mobilier et non datant. Les études sédimentaires montrent que la nappe phréatique n'a pas été atteinte. Il peut s'agir soit d'une tentative de puits avortée, soit d'un puits d'extraction de cette argile sableuse grise. Des datations seront réalisées prochainement sur son comblement.

En zone nord la densité de mobilier est plus significative. Les vestiges en creux sont mieux préservés. Au nord de la zone, une trentaine de



En Haut : Zone sud – Profil du puits ST45 au niveau du troisième palier de sécurité.  
En bas : Zone nord – Epandage de mobilier de la fin du Néolithique.  
Clichés Paléotime.

structures sont visibles par des calages verticaux de TCA. La faible différence entre encaissant et comblement réduit la lecture des limites de creusement. Ces aménagements ne se répartissent pas de façon organisée permettant de sortir un schéma d'occupation cohérent. Des fosses et un épandage de mobilier du Haut-Empire ont aussi été découverts. Ces vestiges seront étudiés par l'entreprise Hadès, agréée pour les périodes antiques.

Parmi les structures du Bronze moyen et final deux d'entre elles ont livré des amas de restes carpologiques carbonisés.

Enfin, le Néolithique récent et final est présent essentiellement au sud de la zone. Il se compose d'épandages de mobilier avec principalement de la

céramique (figure 2). A proximité de ces fortes densités un vase de stockage encore en place dans le sable a été découvert, ainsi que plusieurs vases écrasés.

Ces résultats sont rares au vu du contexte taphonomique et environnemental. En plus d'un riche corpus de mobilier, des lambeaux de sol de la fin du Néolithique et de l'Antiquité ont été très ponctuellement conservés en zone nord. Le résultat de ces travaux, toujours en cours d'étude, aura par conséquent un apport majeur sur la connaissance de l'implantation humaine durant la fin du Néolithique, l'Âge du Bronze et le Haut-Empire.

Laroche Marie

## SAINT-ÉMILION 6-8, rue Gadet

Au cœur du bourg ancien de Saint-Émilion, des travaux d'aménagement initiés en 2015 avaient mis au jour des silos, une cave voûtée et des fronts de carrière. Préalablement à leur poursuite, une opération préventive mobilisant deux archéologues a été menée en 2016, sur une surface de 227 m<sup>2</sup>.

L'étude a révélé deux imposants silos de plus de 4 m de profondeur pour 2,4 et 3 m de diamètre appartenant à des aménagements domestiques du XIV<sup>e</sup> siècle, probablement de la seconde moitié.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au XVI<sup>e</sup>, est aménagée une cave creusée dans le socle calcaire. Cette cave, formée d'une pièce unique de 5,50 x 4,20 m, couverte d'une voûte maçonnée dont le plafond se situe sous le niveau de la rue, est desservie par un escalier taillé dans la roche et couvert d'une voûte.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le sol de la cave et la base de l'escalier sont repris en carrière de pierre. Enfin, au tournant du XX<sup>e</sup> siècle une seconde carrière poursuit l'exploitation du substrat rocheux.

L'étude archéologique et archéométrique des carrières a permis de mettre en évidence les modes d'exploitation, l'outillage employé et la dynamique d'exploitation du site extractif. Les deux entreprises ont été menées selon un canevas orthogonal avec des méthodes d'extraction différentes, l'une en gradins, l'autre en front vertical. Les outils employés sont différents selon les périodes : un pic à tranchant plat de 18 mm était utilisé pour le havage dans la première carrière ; un pic à tranchant convexe de 25 mm à deux points a été employé dans la seconde carrière. Les deux exploitations ont produit des blocs sensiblement similaires : de 75 x 41 x 34 cm pour la première période et de 70 x 35 x 35 cm et de 70 x 47 x 35 cm pour la seconde période. Les volumes des blocs extraits, après réduction des pertes, sont respectivement de 15 et 115 m<sup>3</sup>.

Notice issue du rapport final d'opération fourni par le responsable d'opération Kammenthaler Eric (Iker).

*Moyen-Âge classique,  
Bas Moyen-Âge*

## SAINT-ÉMILION 6 rue de l'Abbé Bergey - Le Presbytère

Le projet de restauration du presbytère s'inscrit dans un ensemble de travaux menés par la mairie de Saint-Émilion. La restauration du rempart au droit du jardin, en faisant apparaître des éléments architecturaux singuliers a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic visant à préciser essentiellement les éléments de chronologie du bâti.

L'objectif du diagnostic portait d'une part sur l'observation du parement oriental du rempart, à

l'emplacement d'un arc supposé appartenir à une porte ou ouverture romane associée aux maisons médiévales composant l'enceinte et d'autre part sur la reconnaissance des vestiges de constructions médiévales situées dans la cour intérieure du presbytère au pied de l'arc soutenant un escalier datant du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle.

L'emprise concernée jouxte l'enceinte urbaine, au nord du bourg. Elle est composée à cet endroit par les

façades de constructions privatives médiévales. Sur la parcelle deux, voire trois maisons distinctes juxtaposées surplombant le fossé ont pu exister au Moyen-Âge.

L'intervention s'est déroulée en deux phases distinctes. La première, du 23 au 25 février 2016, a vu la réalisation de deux tranchées adossées au mur d'enceinte et d'une fenêtre exploratoire au pied de l'arc supportant l'escalier dans la cour intérieure du presbytère.

La seconde, s'est déroulée le mardi 1er mars 2016, et correspond à l'arrachage d'une souche contre le mur d'enceinte. Le dessouchage a été réalisé par les services municipaux sous la surveillance archéologique des agents de l'Inrap.

Cette opération a permis d'infirmier l'existence d'une porte romane. Il ne s'agissait que d'un arc de décharge bâti sur le calcaire au droit d'une ouverture de fosse taillée dans le substrat rocheux (fig. 1). Cet arc s'inscrit dans les éléments d'une phase de reconstruction d'une partie du rempart, vraisemblablement au XIVe siècle. Le mur est reconstruit à partir du fond du fossé, s'appuyant

contre le calcaire. Le sondage a permis de mettre en évidence une ancienne fente de jour bouchée lors de cette phase de reconstruction. Cet ensemble s'appuie sur un mur antérieur dont les caractéristiques (grand appareil et fourrage de blocs et terre argileuse) peuvent être romanes. D'épais apports de remblais modernes comblent les espaces en sous-sol excavés dans le rocher.

Ces observations permettent de confirmer l'existence d'une habitation médiévale dans cet espace aujourd'hui vide de constructions.

A l'intérieur de la cour du presbytère, le sondage manuel conduit dans les épais niveaux de remblais contemporains n'a pas permis de déterminer le niveau des sols les plus anciens. La base de l'escalier médiéval menant aux espaces en sous-sol s'est révélée être plus basse encore qu'imaginée, disparaissant derrière un mur moderne.

Ducournau Bertrand



Sondage 4, vue d'ensemble des maçonneries intérieures du rempart avec de gauche à droite : éléments d'un mur (XII-XIIIe ?), arc de décharge reposant à gauche sur le bord d'une fosse creusée dans le substrat, fentes de jour (ouverte au centre et bouchée à droite lors de la reconstruction du rempart au XIVe siècle)

© Photographie, Bertrand Ducournau (INRAP).

Cette maison est située à l'intérieur de l'enceinte de la ville de Saint-Emilion, dans un îlot de la ville basse compris entre le cours des deux ruisseaux dits de la Grande et de la Petite Fontaine. En amont du projet de réhabilitation qu'il souhaite lancer, son propriétaire actuel en a financé l'étude globale. L'opération, réalisée dans le cadre du PCR « *Saint-Émilion et sa juridiction. Genèse, architectures et formes d'un territoire* », s'inscrit dans la continuité des recherches menées depuis 2011 sur les formes de l'habitat médiéval de la ville.

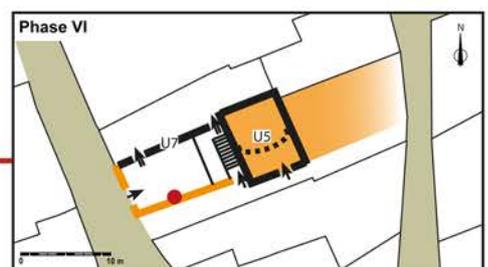
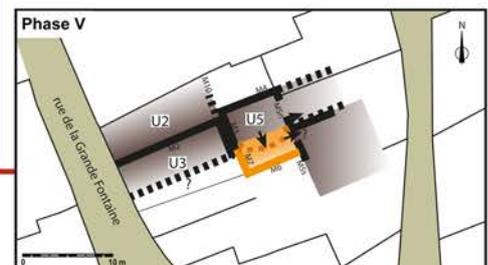
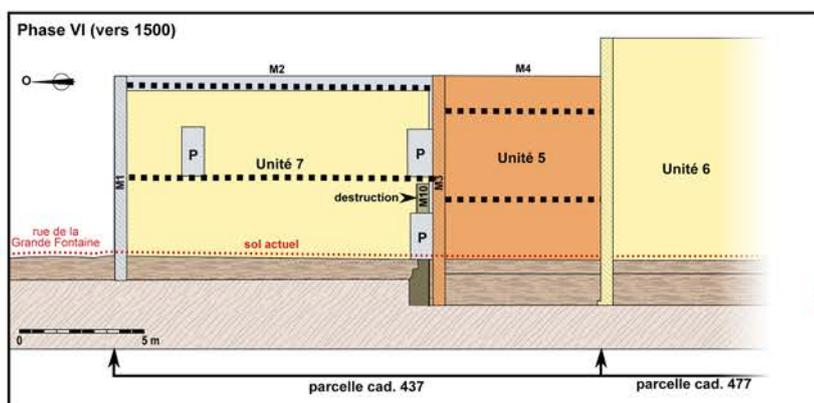
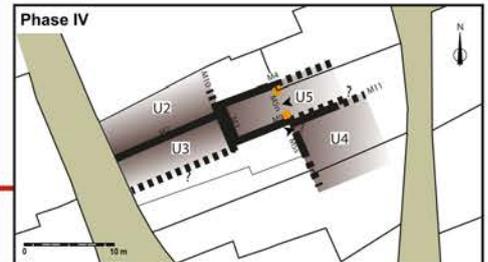
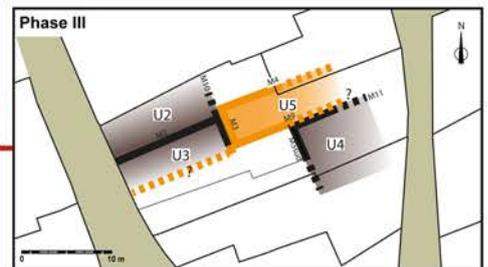
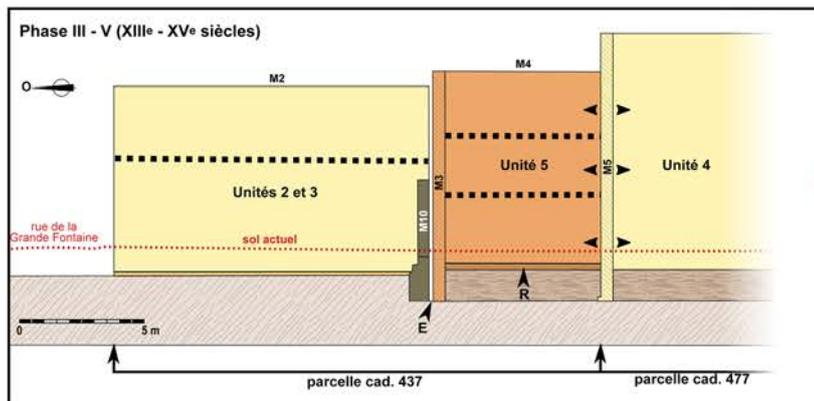
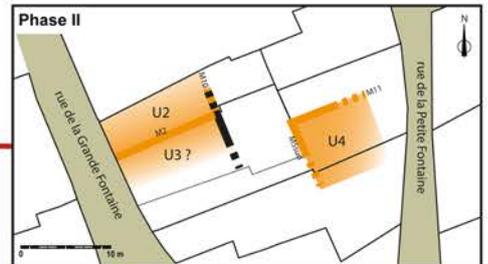
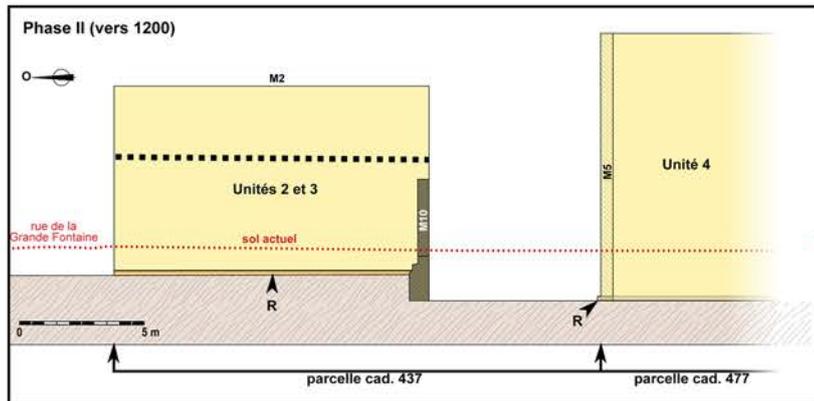
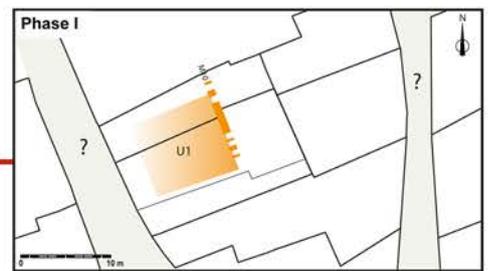
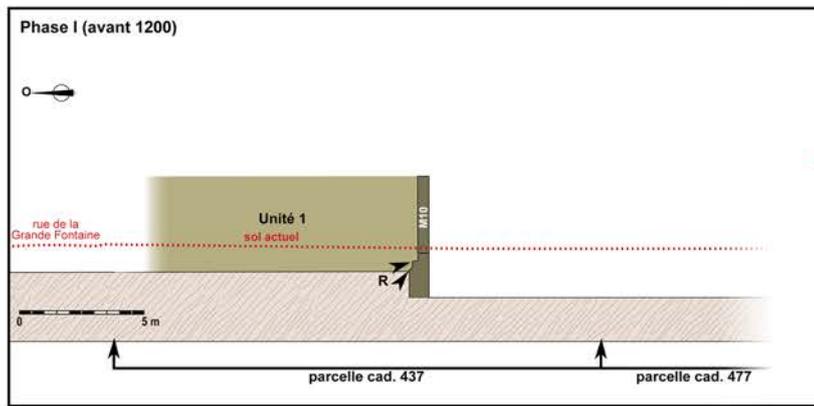
Il s'agit ici d'une construction à pignon sur rue de plan barlong, dont l'aspect extérieur, relativement homogène, est celui d'une demeure des années 1500 (cf. fig. 1). Son état, exempt de rénovation depuis le XVIIIe siècle, avec un sol resté en terre battue, offrait l'occasion, trop rarement mise à profit, de coupler une approche d'archéologie du bâti avec des investigations en sous-sol.

La chronologie relative obtenue par l'analyse stratigraphique des maçonneries a permis d'identifier onze phases d'aménagements, dont cinq d'époque médiévale (cf. fig. 2). Un des apports majeurs a



Vue d'ensemble du bâtiment. Cliché A. Marin





R : ressaut de fondation attesté  
E : entremis attesté  
◀ / ▶ / P : porte  
- - - : niveaux de planchers  
▨ : substrat naturel  
▩ : remblai

▨ : mur nouveau  
▩ : mur déjà existant  
▨ : unité spatiale nouvelle  
▩ : unité spatiale déjà existante

Schémas d'évolution du site, en coupe ouest-est et en plan (infographie : A. Marin et D. Souny).

été d'identifier en sous-sol la substruction d'un mur en moellon désigné sans conteste par sa position stratigraphique comme le vestige le plus ancien du site ; soit avant les années 1200, période à laquelle deux murs en grand appareil de pierre de taille indiquent l'implantation de nouvelles unités d'habitation. L'une, le long de la rue, se développait sur la parcelle contiguë au nord de la maison actuelle (unité 2) et l'autre (unité 4), sur celle située à l'est, tournée vers la rue de la Petite Fontaine. Un dénivelé de plus de 1 m de haut les séparait, ainsi qu'un espace vacant, cour ou jardin, de près de 7 m de large. Du XIIIe au XVe siècle, ce dernier a été investi en trois étapes par la construction d'une cinquième unité, où deux étages ont pu être insérés, à un moment où la densité de construction semble avoir atteint son apogée. L'édifice actuel, d'abord partagé en deux unités vers 1500 (unités 7 et 5), a été unifié à la phase suivante au XVIIe siècle. Il reçut enfin ses derniers aménagements domestiques au XVIIIe siècle,

après quoi l'édifice, qualifié en 1852 de bâtiment rural, a perdu toute fonction d'habitation.

L'étude a ainsi permis d'ouvrir une fenêtre sur neuf à dix siècles d'évolution du tissu bâti dans le secteur de la ville basse, où la proximité de la nappe phréatique et la rareté des vestiges médiévaux repérés, suggéraient une occupation beaucoup plus lâche. Après ceux du diagnostic mené rue Vergnaud en 2013, ces résultats tendent à prouver au contraire que la vitalité constructive de ce secteur semble avoir été comparable à celle de la ville haute et ce, avant même la phase du plein épanouissement urbain des années 1200. De cette dynamique découle aussi un remaniement incessant des limites cadastrales ; celles-ci ne se figent que tardivement, au XVIe siècle, forçant à relativiser leur capacité à renseigner les périodes antérieures.

Souny David et Marin Agnès

*Moyen Âge classique,  
Époque moderne*

## SAINT-ÉMILION La Madeleine

L'un des objectifs principaux de la troisième campagne de fouille menée sur le plateau de la Madeleine en juillet 2016 fut de continuer les investigations au sein de l'espace quadrangulaire afin de chercher des supports à l'intérieur de la structure et d'étudier la fermeture des passages. Sur les cinq sondages réalisés celui effectué au centre de cet espace bâti a permis de découvrir une pierre taillée (0,60 x 0,55 x 0,28 m). Ce bloc pourrait avoir servi de socle une structure porteuse afin de répartir la charge de la couverture.

La chronologie relative du bâti continue d'être affinée mais sans être pour autant définitivement calée. L'église, érigée tout au début du XIIe siècle (vers 1110), est par la suite agrandie au nord par la création d'un bas-côté dont la mise en œuvre permet de caler la construction entre le milieu du XIIe siècle et le XIIIe siècle. A la suite de cet agrandissement, l'édifice subit une troisième modification, entre le XIIIe et le XIVe siècle, avec la mise en place d'une avancée monumentale face à son portail. L'étude du bâti confirme que les passages entre les supports ont été fermés dans un état ultérieur (milieu XIVe-milieu XVe siècles). Des murs aménagés sur toute la largeur des supports, soit 1,40 m, ont été distingués au moins à deux reprises. Leur dégagement reste partiel à cause de la densité des inhumations qui empêche pour le moment une exploration plus approfondie.

L'étude préliminaire menée sur la céramique démontre une homogénéité du mobilier. Le remblai sépulcral, identifié à l'intérieur de l'avancée monumentale, comporte un lot conséquent de

vaisselles comprises entre le milieu du XIVe siècle et le milieu du XVe.

L'apport de terre pour niveler le terrain afin de continuer d'accueillir les morts a entraîné des modifications avec l'exhaussement du seuil du portail d'entrée de l'église. Un seuil est aménagé devant le seul passage restant sur le flanc nord de la halle. Il repose sur le remblai sépulcral. Son installation est donc postérieure au milieu du XVe siècle.

La poursuite de la fouille des sépultures constitue le second axe majeur de nos recherches. Vingt nouvelles sépultures ont été mises au jour portant dorénavant à 142 le nombre de sépultures référencées. Les tombes mises au jour cette année correspondent au dernier niveau d'occupation. Il s'agit essentiellement de tombes en pleine terre. La présence d'inhumations d'enfants est particulièrement importante. Tous les immatures ont été inhumés dans des lincoils dont certains sont maintenus à l'aide de plusieurs épingles en alliage cuivreux. Les sépultures en coffre bâti fouillées en 2016 sur la parcelle communale se répartissent uniformément à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace quadrangulaire. Qu'il s'agisse des dépôts primaires ou des dépôts secondaires, des individus de tout âge et des deux sexes sont représentés. Les caveaux pourrissoirs méritent quant à eux encore davantage d'investigations. La découverte d'ossements encore en position primaire sur les traverses d'un caveau pourrissoir est exceptionnelle et rarissime (cf. fig. 3). Elle offre la possibilité de réaliser une étude tout à fait originale d'un pourrissoir avéré selon une méthodologie stricte.

Sauvaitre Natacha



En haut : Plan général des vestiges mis au jour en 2016 (échelle 1/100e). Infographie S. Malpelat, complété par N. Sauvaître, Hadès, 2016  
 A gauche : Vue aérienne du site, fin de campagne 2016. Cliché de N. Sauvaître, Hadès, 2016  
 A droite : Pourrissoir présentant sur ses traverses des ossements en connexion du dernier inhumé, vue zénithale  
 Cliché de N. Sauvaître, Hadès, 2016

En amont des travaux d'aménagement d'une nouvelle résidence au sein de la bastide, et suite au diagnostic positif mené par l'Inrap en juillet 2014 une fouille archéologique a été entreprise sur la commune de Sauveterre de Guyenne, entre janvier et avril 2016. Plus de 300 structures ont été mises au jour permettant d'étudier des vestiges de fortification, d'habitat et d'artisanat de potier (cf. fig. 1). L'emprise du terrain de 4317 m<sup>2</sup> de superficie se situe non loin de la porte Saubotte, entre le boulevard du 11 novembre 1918, les rues de la Maréchalerie et Louis de Beauvallon.

Concernant les vestiges de fortification, la fouille a permis d'identifier, le long de la limite cadastrale nord, une importante structure fossoyée suivie sur plus de 70 m de long selon un axe nord-ouest-sud-est. Son profil présente des parois évasées dans la partie supérieure et plus abruptes en partie basses. Le fond paraît quant à lui assez plat. Sa largeur d'ouverture est de 5,30 m et se réduit à 1,50 m à la base tandis que sa profondeur est de 2,5 m. La superposition des différents plans cadastraux et du plan de masse des fouilles permet d'interpréter cette structure comme le fossé de la ville. Le rempart aurait dû être retrouvé entre 3 et 5 mètres plus au sud mais aucune autre tranchée n'a été décelée. Les fondations n'auraient pas impacté suffisamment le sous-sol pour en laisser de traces. Le démantèlement du rempart, organisé entre 1814 et 1828 ainsi que les labours successifs ultérieurs ont sans doute contribué à sa disparition.

Un chemin, large de 4,40 m et axé nord-est-sud-ouest, situé dans le prolongement nord de la rue de la Maréchalerie actuelle, a été suivi sur plus de 38 m de long. De part et d'autre de cet axe viaire des unités d'occupation ont été identifiées. Elles sont extrêmement arasées et leurs plans restent incertains. Elles se caractérisent par les vestiges de plaques foyères, des lignes charbonneuses et par des alignements de pierres. Des fosses, des silos et des puits complètent le panel de cette occupation. Ces structures utilisées comme dépotoirs ont livré une quantité considérable de rejets de poterie de consommation (cf. fig. 2).

La fouille a également permis de révéler l'existence d'un complexe artisanal de potiers. Un fond de four, de forme quasi-trapézoïdale, orienté nord-sud, a été trouvé dans l'angle nord-ouest de l'emprise de fouille (cf. fig.3). Une analyse par archéomagnétisme a été réalisée par le laboratoire Géosciences de l'université

de Rennes permettant de caler sa dernière utilisation entre les années 1371-1422. Plusieurs tessonières, orientées nord-est sud-ouest, contenant de nombreux ratés de cuisson, ont été mises au jour dans la partie orientale de la parcelle (cf. fig.4). Le corpus se compose de deux grandes catégories de vestiges.

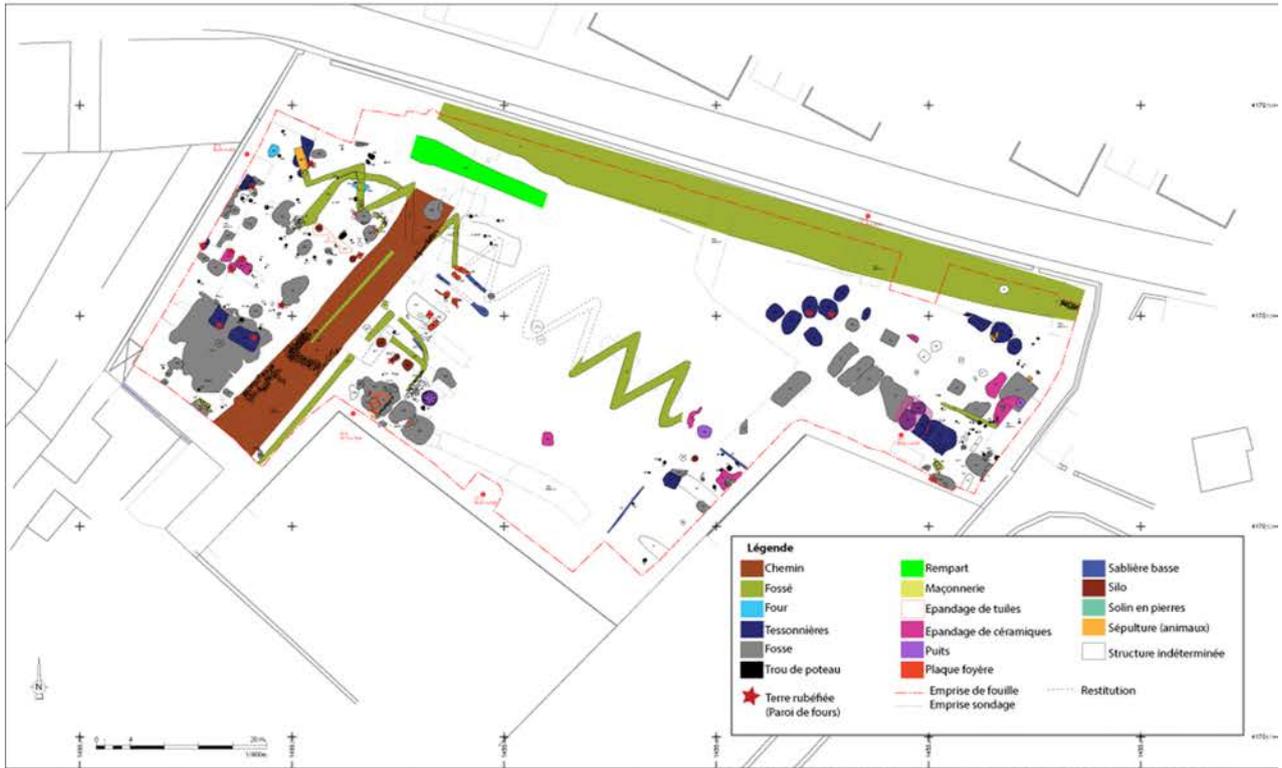
D'une part, on observe une poterie non tournée grise avec un répertoire morphologique très standardisé caractérisé par des pots sans anse à fond bombé et à bord éversé concave. Cette vaisselle culinaire se rencontre de façon majoritaire dans les amas de production, mais aussi dans les rejets de consommation liés à l'habitat. De façon inédite, il semble que nombre de récipients soient « signés » : on observe en effet sur le col des vases des digitations imprimées qui, par la fréquence de leur occurrence et par le caractère répétitif de leurs motifs, peuvent être interprétées comme des marques de potiers.

D'autre part, on recense une poterie tournée de teinte rouge-orangée présentant un répertoire des formes très varié, avec des récipients dédiés au stockage des liquides (cruches), au service de table (pichets et pégaus), à la cuisson (marmites et pots ansés) ou encore à la préparation des aliments (jattes, mortiers). Ajoutons que ce corpus est constitué de poteries manifestement produites « en série » (pichets dont les finitions sont peu soignées) et de pièces exceptionnelles, sans doute uniques pour certaines d'entre elles, dont le décor ressort d'une visée ostentatoire évidente (cf. fig.5). De même, une quantité importante et inhabituelle de mortiers est répertoriée.

Tout porte à croire que ces deux ensembles sont contemporains entre eux. Les premiers résultats des recherches en cours permettent de cerner cette production autour de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup>-début du XV<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, la fouille a permis de révéler un vestige récent de l'histoire de Sauveterre de Guyenne. Un fossé d'environ 1 m de large, en forme de zigzag ou dit « fossé à chicane », orienté nord-ouest-sud-est, dont la profondeur n'excède pas les 0,30 m a été suivi sur plus de 65 m de long. Cette structure constitue une ligne de fortification mise en place au début de la seconde guerre mondiale en lien avec un système de défense passive.

Sauvatre Natacha



En haut : Plan général des vestiges mis au jour. Levée topographique réalisé par S. Malpelat et complété par N. Sauvatre, Hadès 2016.  
 Au milieu à gauche : Exemple d'une fosse dépotoir riche en déchets de poteries liées à la consommation. Cliché A. Tassin, Hadès 2016.  
 Au milieu à droite : Exemple d'une fosse dépotoir riche en déchets de poteries liées à la production artisanale. Cliché J. Cousteaux, Hadès 2016.  
 En bas à gauche : Exemple d'une terrine richement ornée (décor de chien en relief). Cliché Y. Rouzo-Lenois, Hadès 2017  
 En bas à droite : Vue du fond du four du potier. Cliché X. Perrot, Hadès 2016.

## TAURIAC L'église

Ce diagnostic archéologique a eu lieu en mai 2016 préalablement au projet de réaménagement et d'embellissement des abords de l'église romane de Tauriac en Gironde. Six tranchées ont été réalisées sur la parcelle environnant l'édifice. Elles font suite à la fouille de B. Bizot en 1989 qui avait eu lieu sur le parvis. Elles ont permis de confirmer la densité des inhumations : de nombreux sarcophages, des inhumations en fosse (simple ?) et en cercueil ont été relevés. La datation des différentes structures s'avère difficile en raison de la pauvreté du mobilier associé, seuls de menus objets dont des épingles et un bouton de manchette ont été découverts. Des remblais ont

toutefois apporté des indications chronologiques qui s'étalent entre les XVIe et XIXe siècles.

A une période qu'il n'a pas été possible de préciser le cimetière a été enclos par des murs dont nous avons trouvé les vestiges. L'un d'eux servait vraisemblablement aussi de mur de soutènement. Ils sont datés de l'époque médiévale au sens large.

Localisée au sud de l'église, une occupation non funéraire du XIVe-XVe siècle est matérialisée par des structures fossoyées dont seul le sommet a été dégagé et par un niveau de mortier (préparation ?).

Moreau Nathalie

## LA TESTE-DE-BUCH 3 rue du Baou

Ce vingt-huitième diagnostic réalisé dans le centre urbain depuis 2007, s'est déroulé sur un terrain d'une superficie de 905 m<sup>2</sup> situé à l'extrémité ouest du périmètre archéologique.

Cette opération, localisée sur la frange urbaine de l'agglomération testérine, avait comme problématique principale le repérage d'une éventuelle occupation protohistorique en liaison avec la paléo-rivière de la même période découverte 160 m à l'est en 2012 (Ph. Jacques).

Deux sondages ont pu être réalisés après la démolition de la maison qui occupait la parcelle. Ils n'ont révélé aucun vestige structuré antérieur à la seconde moitié du XXe siècle. Pour cette période, il

s'agit d'un chemin privé matérialisé par une couche de débris de démolition d'une emprise de 2,90 m de large, parfaitement délimitée par des bordures en pierre et qui desservait la maison. Pour les périodes plus anciennes, le peu de mobilier retrouvé montre simplement que cet espace a été fréquenté à la fin du Moyen Âge peut-être dans le cadre d'une activité agricole (champ ou prairie).

En revanche aucun élément n'a permis de préciser une éventuelle occupation de l'Âge du Bronze en liaison avec les découvertes de 2012, qu'il faudra donc chercher dans un autre secteur de la ville.

Jacques Philippe

## LA TESTE-DE-BUCH Parcelle Galliéni

D'une superficie de 2000 m<sup>2</sup>, l'emprise de la fouille se situe au cœur de la zone d'habitat du Haut Moyen Âge, immédiatement au sud de la nécropole associée à l'église Saint-Vincent, dans un secteur extrêmement sensible d'un point de vue archéologique tant dans la densité des vestiges que dans ce qu'ils peuvent apporter à la connaissance de l'occupation du sol de La Teste-de-Buch au Haut Moyen Âge et à l'Époque moderne. L'îlot Gambetta a fait l'objet de deux fouilles programmées, un diagnostic et un sauvetage sur une partie de l'emprise. L'emprise de la fouille de 2016 concerne la totalité de la parcelle FY 111 à l'exclusion des fenêtres précédemment fouillées (sondages de diagnostic archéologiques puis fouille en 2012).

Le nord du secteur diagnostiqué en 2006 puis en 2007 a livré les vestiges du presbytère moderne, démoli avant la construction de l'école. Ce bâtiment est installé sur des vestiges médiévaux composés de structures en creux (fosses, trous de poteau) et d'unités stratigraphiques d'une épaisseur d'environ 20 cm et contenant du mobilier s'étalant du VIIe au XVe siècle. La partie médiane de l'îlot est occupée par des vestiges d'époque médiévale et moderne ainsi que par une sépulture du XVIe siècle. Un diagnostic complémentaire en 2009 a confirmé la présence de niveaux structurés du Moyen Âge à l'époque contemporaine. La fouille de 2012, sur une la moitié de la partie médiane de l'îlot, a livré des vestiges du Haut

D'une superficie de 2000 m<sup>2</sup>, l'emprise de la fouille se situe au cœur de la zone d'habitat du Haut Moyen Âge, immédiatement au sud de la nécropole associée à l'église Saint-Vincent, dans un secteur extrêmement sensible d'un point de vue archéologique tant dans la densité des vestiges que dans ce qu'ils peuvent apporter à la connaissance de l'occupation du sol de La Teste-de-Buch au Haut Moyen Âge et à l'Époque moderne. L'îlot Gambetta a fait l'objet de deux fouilles programmées, un diagnostic et un sauvetage sur une partie de l'emprise. L'emprise de la fouille de 2016 concerne la totalité de la parcelle FY 111 à l'exclusion des fenêtres précédemment fouillées (sondages de diagnostic archéologiques puis fouille en 2012).

Le nord du secteur diagnostiqué en 2006 puis en 2007 a livré les vestiges du presbytère moderne, démolé avant la construction de l'école. Ce bâtiment est installé sur des vestiges médiévaux composés de structures en creux (fosses, trous de poteau) et d'unités stratigraphiques d'une épaisseur d'environ 20 cm et contenant du mobilier s'étalant du VII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. La partie médiane de l'îlot est occupée par des vestiges d'époque médiévale et moderne ainsi que par une sépulture du XVI<sup>e</sup> siècle. Un diagnostic complémentaire en 2009 a confirmé la présence de niveaux structurés du Moyen Âge à l'époque contemporaine. La fouille de 2012, sur une la moitié de la partie médiane de l'îlot, a livré des vestiges du Haut Moyen Âge sous forme d'une fosse, du Bas Moyen Âge sous forme de trous de poteau appartenant à un bâtiment, de l'Époque moderne par sous forme d'un vaste bâtiment sur poteaux et sablières basses.

Compte tenu du potentiel archéologique mis en évidence par les préalables archéologiques (diagnostics de 2006, 2007, 2009 et de la fouille de 2012), la fouille de 2016 devrait permettre de « faire la jonction puis la synthèse entre les résultats obtenus et les données recueillies lors des précédentes opérations ». Les

différentes occupations du site se répartissent sur les trois secteurs.

Le secteur 3, situé à l'est de la zone fouillée en 2012 par Philippe Jacques, est à la fois le moins dense et le moins perturbé par des installations postérieures à l'époque médiévale. Seule sa moitié sud a une berme en commun avec celle de la fouille de 2012, ce qui limite les raccords entre les deux secteurs fouillés puisque les points de contact entre les deux sont peu nombreux.

Une première phase de décapage a permis de dégager les éléments bâtis du presbytère. Pour les dernières périodes identifiées, l'occupation se manifeste sous la forme de structures et d'ensembles de mobilier et est caractérisée par des éléments bâtis. En effet, la découverte de sablières basses et donc d'une architecture de bois a nécessité de favoriser une appréhension en plan des structures archéologiques. L'objectif de la fouille était de comprendre les caractéristiques, les organisations spatiales et les chronologies précises. En ce qui concerne l'occupation médiévale, son organisation son extension et son état de conservation sont difficilement compréhensibles immédiatement et il est difficile de la recaler dans une perspective synchronique et diachronique. Pour le Haut Moyen Âge, qui marque le véritable début de l'occupation du site, cette phase est essentiellement caractérisée par la découverte de fragments de céramiques uniquement dans les US au contact du substrat naturel. Les aspects fonctionnels de cette occupation auraient pu être abordés au travers de l'attention particulière portée aux prélèvements et macrorestes d'activités artisanales mais ceux-ci se sont avérés négatifs. L'étude du site n'étant pas encore achevée, d'autres résultats pourraient s'ajouter à cette première notice.

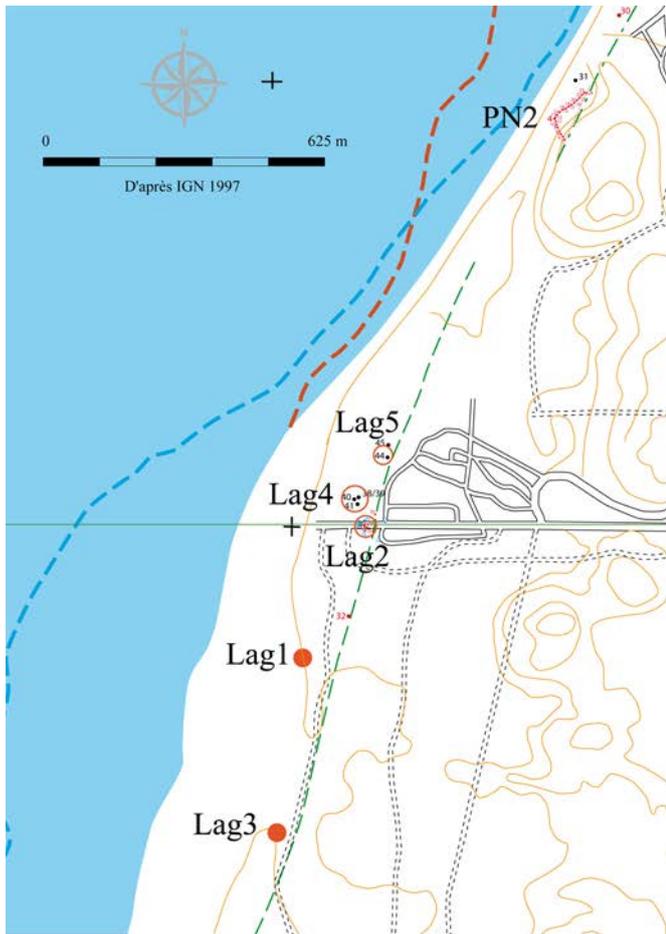
Béague Nadine

La plage de La Lagune située dans la partie sud/ouest de la commune, est considérée comme la première plage océane après les passes du Bassin.

Cette plage a connu, au milieu des années 2000, une forte érosion entraînant un important recul de la falaise dunaire. C'est ce phénomène qui a permis la découverte fortuite de cinq pointes de Palmela en cuivre, d'une hache en cuivre, d'un fragment de hache en bronze et de plusieurs dizaines de monnaies antiques par M. Guy Ligot. Suite à ces découvertes une prospection systématique de cette partie du littoral a été mise en place à partir de 2005. Elle a permis de positionner trois sites archéologiques (Lag1, Lag2 et Lag3) dont la chronologie va du Chalcolithique à l'Age

du Bronze Ancien. Cette érosion s'est brusquement interrompue en 2008 suite au rapprochement du banc d'Arguin de la côte sud de l'exutoire du Bassin. Le déplacement de cet important banc de sable a réorienté le courant de sortie de la passe sud vers la plage du Petit Nice. Cette modification de la courantologie a entraîné un ré-ensablement majeur du secteur de la Lagune. Ainsi, les sites suivis entre 2005 et 2007 ont été recouverts par deux à trois mètres de sable.

Mais depuis l'hivers 2013-2014 l'érosion a repris lentement sur cette partie du littoral. La prospection menée en mars 2015 à l'occasion des grands coefficients de marée, a permis de vérifier la réapparition du paléosol I avec la présence de plusieurs souches.



En haut : Cartographie des sites de la Lagune  
 A droite : Stratigraphie de la partie supérieure du paléosol I  
 En bas : Vue panoramique du secteur de la Lagune avec implantation des sites archéologiques

Parmi la plaque de paléosol fragmentée qui se trouvait à marée basse immergée, a été découvert en vrac un fragment de *tegula* et un bloc sablo argileux contenant une multitude de petits fragments de terre cuite.

Fin 2015 et début 2016, l'érosion s'est accélérée. La base de l'estran s'est vidée de sa charge sableuse pour former une vaste « baïne ». C'est ainsi qu'une grande partie du paléosol I, situé sur la partie nord de la plage, s'est dégagé, ce qui n'avait pas été le cas en 2005/2006. La cuvette du site Lag2 est également réapparue mais pas dans l'emprise observée en 2005/2006.

Les observations qui ont pu être réalisées au niveau du paléosol I ont permis de découvrir deux nouveaux sites (Lag4 et Lag5) ce qui est totalement inédit dans cet horizon. Les artefacts sont conservés dans la couche de sable gris qui se trouve immédiatement sous la strate de tourbe. D'après les datations du paléosol I ces deux sites peuvent être attribués au Néolithique sans plus de précision. Le premier, Lag4, a révélé quelques fragments de céramiques mais également des petits *nuclei* entourés d'éclats de débitage.

Suite à ces découvertes un sondage a été réalisé et l'intervention s'est déroulée lors d'un coefficient de marée de 117, afin d'avoir une amplitude de temps maximum par rapport au dégagement du point bas de la plage à marée basse.

La stratigraphie est parfaitement homogène sur tout le linéaire de la plage de la Lagune. Ce paléosol I présente un horizon plat avec de très faibles variations altimétriques. Il est constitué, dans ce secteur de

la Lagune, de trois couches principales de nature et d'épaisseur foncièrement différentes. La dernière strate, de tourbe (5001), a une épaisseur de 0,10 m à 0,15 m. Cette phase est caractérisée par une forêt de pin dont de nombreuses souches apparaissent régulièrement. Elle recouvre une couche de sable gris (5002) de 0,20 m d'épaisseur dans laquelle a été retrouvée le mobilier archéologique. L'ensemble repose sur un impressionnant socle aliotique d'au moins 0,80 m d'épaisseur.

La strate archéologique a livré une dizaine d'éclats de silex dont certains, de couleur jaune, semblent provenir du même *nucleus*. La matière première utilisée correspond à de petits galets de silex comme l'on peut encore en trouver de nos jours à la base de l'estran. On peut donc supposer que les hommes du Néolithique récoltaient leurs galets de silex sur la frange côtière qui à cette époque se trouvait beaucoup plus à l'ouest.

De nombreux restes végétaux ont été retrouvés au sein de cet horizon archéologique, ils permettront à la fois de mieux cerner le couvert végétal de ce secteur côtier mais également la chronologie de cette phase d'occupation.

La nature de cette occupation est encore difficile à cerner. Aucune structure n'ayant été mise en évidence, il est pour l'instant difficile d'y voir un habitat. Peut-être s'agit-il d'une zone d'occupation temporaire située à l'arrière du cordon dunaire littoral où la taille des outils en silex était réalisée après la récolte des *nuclei* sur la plage.

Jacques Philippe

## LA TESTE-DE-BUCH 3 rue Gilbert Sore

Ce diagnostic a été réalisé sur un terrain situé au 3 rue Gilbert Sore dans le centre urbain de La Teste-de-Buch d'une superficie de 670 m<sup>2</sup>.

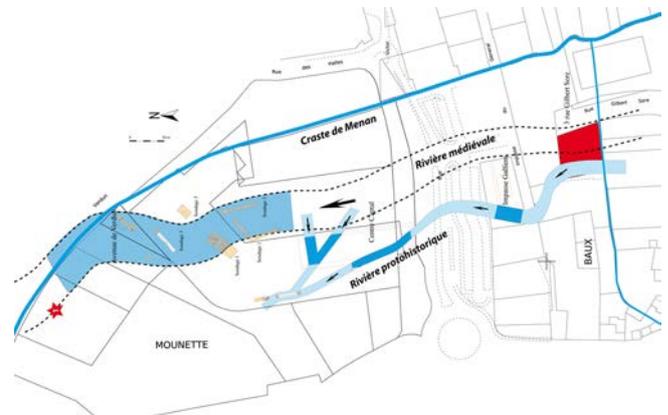
Cette opération avait comme problématique principale le repérage des paléo-rivières retrouvées plus au nord, lors d'opérations archéologiques antérieures (2008, 2009, 2010 et 2012). Seuls quatre petits sondages (3,8 % du terrain) ont pu être réalisés avant la démolition de la maison qui occupe le centre de la parcelle ce qui a fortement impacté sur les résultats du diagnostic.

La première phase d'occupation a été détectée au niveau du sondage 3, situé sur la partie ouest du terrain. Datable de l'Âge du Bronze (Moyen ?), elle correspond à une petite rivière qui a déjà été visualisée à l'occasion de deux diagnostics (2008 et 2009) et d'un suivi de terrassement (2012).

La deuxième phase d'occupation correspond à une importante strate de sable blanc veinée de tourbe rencontrée dans les sondages 1, 2 et 4 situés dans la partie sud/est de la parcelle. Elle correspond très vraisemblablement au comblement du second réseau hydrographique retrouvé plus au nord lors des diagnostics de la rue Legallais (2008) et de l'avenue de Verdun (2009) ainsi que de la fouille préventive du Centre Capital en 2010. Cette seconde rivière, plus importante que la précédente, va disparaître du paysage testerin au tournant de l'an 1000.

Après le comblement de ce second réseau, un niveau d'occupation du XIV<sup>e</sup> siècle lié à une fosse vient recouvrir son ancien cours.

La dernière phase d'occupation correspond à une possible canalisation en bois, de direction est/ouest, présente dans le sondage 2 et qui matérialise



Cartographie des paléo-rivières

peut-être l'aménagement de jardins dans ce secteur de la ville à l'époque Moderne. Il faudra ensuite attendre la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour assister à la métamorphose de ce quartier avec l'installation du marché couvert, la création de la rue Gilbert Sore et les nouvelles constructions qui vont en découler.

Cette zone, dont fait parti le terrain du 3 de la rue Gilbert Sore, est un des secteurs clés de l'étude sur l'évolution de l'agglomération testerine. En effet, c'est là où passent trois réseaux hydrographiques successifs, dont deux ont été retrouvés lors de ce diagnostic, qui ont été le dénominateur commun de l'installation humaine dans ce secteur côtier depuis l'Age du Bronze. Ces rivières représentent presque trois mille ans d'évolution du site assiette de la ville de La Teste-de-Buch.

Jacques Philippe

Le château de Villandraut compte parmi les châteaux dits « clémentins » bâtis au début du XIVe siècle dans le sud du département de la Gironde. Ils doivent leur nom à leur commanditaire le pape Clément V, natif de la région.

Les recherches archéologiques s'étaient, à ce jour, concentrées dans la zone des douves. En 2015, un premier sondage fut ouvert dans l'angle sud-est de la cour, dans le cadre du programme de restauration du château. Il visait d'une part à dégager le pied d'un escalier du XVIIe siècle en vue de sa restitution et d'autre part à évaluer le potentiel archéologique de la cour. En 2016, le sondage a été étendu sous la voûte de la galerie sud et complété par une étude du bâti.

Dans cette zone, la stratigraphie était conservée du XIVe à nos jours. Plusieurs niveaux de circulation ont pu être identifiés, dont un niveau de pavement lié à la terre appartenant à la période charnière entre le Moyen Âge et la période moderne. Dans la partie sud-est du sondage, la base d'un escalier médiéval, d'orientation nord-sud a été mise au jour. L'escalier formait un L et permettait d'accéder à l'étage du logis est. La maçonnerie fut arasée lors de la construction d'un nouvel escalier et de la galerie au XVIIe siècle.

L'étude du bâti a permis de préciser la genèse du site et l'articulation chronologique entre le système de circulation médiéval et moderne. Une partie de l'escalier médiéval est en effet visible dans le parement intérieur de la galerie. Les degrés reposaient sur un demi-arc contre lequel s'est appuyé l'escalier moderne. Des remaniements appartenant aux XVIIIe-XIXe siècles ont également pu être observés (porte, parement). Les fouilles ont, d'autre part, mis au jour les fondations de l'escalier médiéval et des corps de logis est et sud dans l'angle sud-est de la cour. Il s'agit d'importantes fondations en ressaut établies dans une zone où le substrat semble beaucoup plus profond et le sol instable. Les fondations du corps de logis sud s'appuient contre celles du logis est et inversement pour les parements supérieurs.

Enfin, une source architecturée a découverte dans la partie sud-ouest des douves. Elle appartenait vraisemblablement à la période contemporaine, durant laquelle les douves ont été transformées en zone agro-pastorale.

Soulard Laura

Opération communale et intercommunale

2 0 1 6

N°Nat.						N°	P.
026922	COUTRAS	Canton de Coutras	SUSO Raphaël	SUP	PRD	3	315

## CANTON DE COUTRAS Prospection diachronique

La prospection diachronique réalisée sur le canton de Coutras au cours de l'année 2016 s'est articulée autour de deux objectifs. Le premier a été de faire le point des recherches archéologiques menées sur le secteur par le passé (notamment par Dany Barraud). Le second a eu pour but d'alimenter la carte archéologique par la recherche de nouveaux indices de sites, sur un secteur au fort potentiel.

L'opération s'est déroulée essentiellement hors des périodes agricoles, la prospection en sol labouré étant proscrite lorsque ceux-ci sont en culture. Nous avons également concentré nos investigations sur la commune de Coutras et communes limitrophes : Abzac, Lagorce, Porchères, Les Peintures et Chamadelle. Ce choix a été induit par la superficie importante du canton et par la présence de nombreuses gravières ayant apporté autant d'indices de sites, que nous nous sommes attachés à vérifier.

En parallèle à l'opération de prospection de terrain, nous avons effectué un travail bibliographique dans le but d'intégrer le secteur de Coutras dans les problématiques actuelles et régionales.

Au terme des analyses issues de la prospection, nous constatons une forte représentation des périodes

médiévale et moderne ; le matériel céramique récolté en surface des parcelles actuellement labourées témoigne d'un passé très agricole du secteur (encore très présent de nos jours). Hormis cela, aucun mobilier de l'époque gallo-romaine n'a été retrouvé : un fait très étonnant lorsque l'on tient compte du passé antique de Coutras, la station routière *Corterate* apparaissant sur la table de *Peutingier*.

La prospection a toutefois permis d'identifier une occupation de la fin du Néolithique et de la protohistoire (Âge du Bronze et Âge du Fer) à la Prairie de Millet sur la commune de Coutras. La découverte de céramiques assez dégradées et de silex taillés étonnamment frais et non patinés correspondent à ces périodes. Ce type de mobilier a été retrouvé sur une grande surface (près de 80 000 m<sup>2</sup>) dans des proportions plus ou moins denses. Cet indice de site, n'apparaissant pas dans la carte archéologique, fera l'objet d'une opération de sondage sur l'année 2017 dans le but de préciser le type d'occupation et d'évaluer son état de conservation.

Suso Raphaël